

INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE DES PAYS DE LA LOIRE

Rapport 2021/2022

Réalisé par :



En partenariat avec :



Avec le soutien financier de :



INTRODUCTION	4
I. CONTEXTE	6
1. Pays de la Loire : géologie, climat & paysages	
2. Aperçu des productions végétales des Pays de la Loire	
II. MÉTHODOLOGIE DE PROJET	16
1. Cadrage de l'inventaire	
2. Recherches bibliographiques	
3. Enquête : préparation et déploiement	
4. Analyse et interprétation des données issues des recherches et de l'enquête	
5. Première restitution à destination des acteurs répondants et synthèse des deux premières années de projet	
III. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION	22
1. Variétés inventoriées : caractéristiques & état de sauvegarde	
2. Acteurs répondants à l'enquête : caractéristiques, motivations, actions & besoins	
IV. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	34
1. Conclusions générales	
2. Des situations et des perspectives différentes en fonction des catégories végétales	
3. Un inventaire comme base pour accompagner l'action : les recommandations du CREGENE et du CRAPAL	
BIBLIOGRAPHIE DU RAPPORT	38
LISTE DES FIGURES	41
ANNEXES	43

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Bibliographie de l'inventaire

Annexe 2 : Liste des variétés inventoriées

TABLE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Les sigles expliqués ici sont accompagnés d'une * dans le corps du texte.

CAB : Coordination AgroBiologique

CCVS : Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées

CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CRB : Centre de Ressources Biologiques

CRRG : Centre Régional de Ressources Génétiques

CTIFL : Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes

DEPHY : Action majeure du plan Ecophyto, le dispositif DEPHY a pour finalité d'éprouver, de valoriser et de déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires tout en étant performants d'un point de vue économique, environnemental et social.

GAB(B) : Groupement des Agriculteurs Biologistes (et Biodynamistes)

GEVES : Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences

GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

GIEE : Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental

INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

ITEIPMAI : Institut TEchnique Interprofessionnel des plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles

OCVV : Office Communautaire des Variétés Végétales

RA : Recensement Agricole

SAU : Surface Agricole Utilisée

SNES : Station Nationale d'Essais de Semences

URGC : Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire

30 000 : Collectifs constitués d'agriculteurs qui se regroupent pour mettre en place des systèmes et des techniques économes en produits phytopharmaceutiques, systèmes et techniques déjà testés et éprouvés par le réseau DEPHY ou par d'autres acteurs.

INTRODUCTION

[Biodiversité cultivée locale : un patrimoine vivant à sauvegarder et à valoriser]

“Chaque Région a façonné au cours des siècles, suivant les spécificités des terroirs, l'évolution des cultures et des techniques, un **patrimoine vivant original** constitué de races animales et de variétés végétales”¹. Ces dernières constituent la **biodiversité cultivée locale**, ce sont des variétés bénéficiant de caractéristiques génétiques et physiques d'une grande richesse, adaptées à leur environnement.

Les hommes et les femmes ont sélectionné, avec le temps, les plantes pour leur aptitude à répondre à leurs besoins (utilisations, marchés...) et aux conditions pédoclimatiques des milieux naturels et des écosystèmes auxquels ils étaient soumis. Certaines d'entre elles ont traversé les époques et sont encore cultivées et consommées aujourd'hui, tandis que d'autres, plus nombreuses, ont disparu des champs et des assiettes. En effet, les variétés locales ont subi, notamment avec l'évolution du modèle agricole d'après-guerre, des pressions qui ont conduit à l'**érosion, parfois irréversible, de ce patrimoine génétique**.

Or ces trésors hérités possèdent de **nombreuses qualités** et portent avec eux des **savoir-faire**. Leur génétique est un **atout pour l'avenir** : les variétés locales ont une capacité d'adaptation importante et peuvent être sources de réponse aux **enjeux sociaux et environnementaux actuels**, notamment au regard du changement climatique. De plus, adaptées à des systèmes agricoles à taille humaine, elles appellent à une agriculture plus respectueuse de l'environnement et des hommes. Enfin, elles possèdent également bien souvent des qualités gustatives supérieures, rappelant aux papilles et aux esprits la richesse des terroirs.

Ainsi, réaliser l'inventaire de la biodiversité cultivée locale des Pays de la Loire est une **première étape primordiale pour la connaissance, la sauvegarde et la valorisation de ce patrimoine vivant**; et pour pouvoir à l'avenir, proposer de nouveau une place à ces variétés dans les vergers/potagers familiaux et dans le paysage agricole. Cette démarche participe sans nul doute à renforcer l'identité de la région.

1. “Un atout pour la région : préserver son patrimoine génétique”, Bureau des Ressources Génétiques, 1997.

[Un inventaire réalisé par le CREGENE en partenariat avec le CRAPAL]

Le CREGENE (**Conservatoire des REssources GÉNÉtiques du centre-ouest atlantique**) est une association qui œuvre à la sauvegarde et à la valorisation de la biodiversité cultivée et domestique sur le territoire de l'ancienne région Poitou-Charentes et de la Vendée. Ses missions principales sont d'inventorier, de conserver, de caractériser et de valoriser les races animales et variétés locales.

Le CRAPAL (**Conservatoire des Races Animales en PAYS de la Loire**) accompagne des collectifs d'éleveurs dans le suivi génétique, la promotion et la valorisation des races à faibles effectifs de la région Pays de la Loire. Il est l'interlocuteur privilégié sur le sujet de la biodiversité domestique locale dans la région.

Dans le cadre de leur **plan d'action 2021-2023**, les conservatoires ont proposé à la Région Pays de la Loire d'apporter une première réponse à l'enjeu identifié concernant la biodiversité cultivée du territoire.

Convaincus de l'existence d'un patrimoine végétal riche et d'une pluralité d'acteurs engagés sur ce sujet, ils ont engagé cette démarche d'inventaire soutenue par la Région.

Le CREGENE doté d'une compétence sur le végétal a réalisé ce travail.

Les deux structures ont ainsi soumis dans leur lettre de mission conjointe, l'objectif et les actions suivantes :

Point 6 :

VALORISER AVEC LES PARTENAIRES, L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES VÉGÉTALES DES PAYS DE LA LOIRE :

- Procéder à l'**état des lieux** de la situation des ressources végétales sur la région : **identifier les ressources génétiques spécifiques au territoire et valoriser les acteurs, structures, réseaux qui travaillent sur ce sujet.**

- **Développer ou mutualiser les compétences pour permettre la conservation collective et dynamique des ressources végétales régionales et permettre leur diffusion aux professionnels.**

[Un inventaire ouvert]

Il est important de noter que le travail mené depuis deux ans constitue un **premier référencement des variétés cultivées des Pays de la Loire et des acteurs associés**. Cet inventaire **ne peut être exhaustif**. Les résultats partagés ici sont donnés sur la base des connaissances du CREGENE et du CRAPAL après ces deux années.

[Un rapport qui présente les résultats de deux années de travail]

Le présent rapport, rédigé en fin d'année 2022, rend compte du travail réalisé depuis deux ans. Une première partie propose une description rapide du **territoire étudié** et des productions végétales cultivées de la région. La seconde revient sur la **méthodologie** mise en place pour mener à bien l'inventaire. Les **résultats** et leur interprétation font quant à eux l'objet du troisième chapitre. Enfin, la dernière partie apporte les **conclusions et perspectives** issues de ces deux premières années de travail.



Verger Conservatoire de Pétré

[Qu'est-ce qu'une variété locale ?]

Dans le cadre de cet inventaire, une variété est considérée comme locale dans les deux cas suivants :

- Elle a été créée en région Pays de la Loire.
- Elle s'est adaptée en région Pays de la Loire jusque dans les années 1950-60 (cette limite chronologique correspond à la période d'évolution du modèle agricole d'après-guerre).



I. CONTEXTE

Le territoire d'étude de ce projet est la région Pays de la Loire. Située dans le quart Nord-Ouest de la France, elle est composée de cinq départements : la Loire-Atlantique (44), le Maine-et-Loire (49), la Mayenne (53), la Sarthe (72) et la Vendée (85). L'inventaire réalisé concerne les variétés locales, celles-ci s'inscrivent dans une biodiversité cultivée élargie dont la majeure partie est liée à la production agricole. Ce premier chapitre propose une brève description des caractéristiques paysagères du territoire ainsi qu'un aperçu des productions végétales de la région. Elle interroge également la place des variétés locales dans ces filières.

1. Les Pays de la Loire : géologie, climat & paysages

[Un territoire à l'intersection de trois entités géologiques, avec un réseau hydrographique aux formes variées]

La région Pays de la Loire se situe au contact des trois domaines géologiques que sont le Massif armoricain, le Bassin parisien et le Bassin aquitain. Le premier couvre **une large partie de la région**, il est principalement constitué de **roches cristallines** (granites, schistes, gneiss). Ce socle créant des terrains imperméables est à l'origine d'un réseau hydrographique dense et chevelu. Les seconds, dits **bassins sédimentaires**, sont constitués de **sédiments marins** (calcaires, grès, tuffeau). Ces derniers favorisent la pénétration de l'eau, les cours d'eau sont donc moins nombreux et plus amples.

La Loire est l'**élément structurant** du réseau hydrographique de la région. Les rivières convergent principalement vers ce fleuve. Ses **affluents** sont notamment la Maine (elle-même issue de la rencontre de la Mayenne et de la Sarthe), l'Erdre et la Sèvre Nantaise. Le réseau est complété par un **chevelu hydrographique vendéen** spécifique se jetant directement dans l'océan. La région abrite également des **marais et zones humides** à l'interface entre le littoral et les terres.

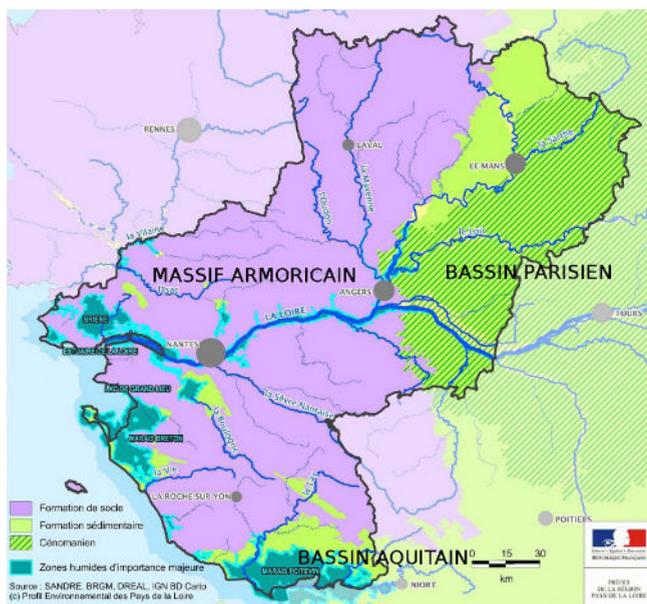


Figure 1 - Carte des grands ensembles géologiques des Pays de la Loire - Tirée du « Profil Environnemental des Pays de la Loire », DREAL Pays de la Loire / Préfet de la région Pays de la Loire

[Un climat océanique plus ou moins marqué]

Les Pays de la Loire sont caractérisés par un climat océanique. En quelques mots, il s'agit d'un **climat tempéré** avec une amplitude thermique relativement faible et des **températures plutôt douces** tout au long de l'année. Le **gel est peu présent** en hiver, les **sécheresses sont rares** et les **précipitations sont réparties** sur l'année avec un maximum en automne et en hiver. Le GIEC* Pays de la Loire décrit dans son premier rapport de juin 2022 (cf bibliographie p.38), « un régime des pluies favorable à la croissance végétale ».

Il existe des nuances entre les différentes parties du territoire :

- Un **climat océanique franc**, qui concerne le littoral et une large partie de la Loire-Atlantique et de la Vendée.
- Un **climat océanique dégradé** qui concerne l'intérieur des terres, notamment la Sarthe : températures un peu plus basses, précipitations plus faibles et une tendance plus orageuse.
- Entre les deux, un **climat océanique altéré**.

Le climat de la région est réputé au-delà de ses frontières, la formule bien connue de « **douceur angevine** » témoigne par exemple du climat clément qui caractérise ce territoire.

[Des évolutions en cours et à venir liées au changement climatique]

Dans son rapport de juin 2022, le GIEC* Pays de la Loire présente **quatre impacts majeurs du changement climatique sur le territoire des Pays de la Loire** :

- « **Un climat de moins en moins tempéré** » : augmentation des températures moyennes (« quels que soient les scénarios et les variations étudiés, on peut retenir que les changements seront toujours plus accentués en été qu'en hiver et qu'ils seront plus marqués au sud et à l'intérieur du territoire régional (sud de la Vendée et est de la Sarthe) que sur le littoral »), augmentation du nombre de jours chauds (>25°C) et très chauds (>35°C), renforcement des vagues de chaleur, recul du froid et du gel.

- « **Une situation hydrique dégradée** » : vulnérabilité hydrique « tous les scénarios prévoient une baisse sensible des ressources en eaux souterraines de la région, mais aussi une diminution des débits des rivières marquée en été et possible en hiver », multiplication et intensification des sécheresses, etc.

- « **Des événements extrêmes plus marqués, plus fréquents, plus coûteux** » : c'est principalement le risque d'inondation et de submersion qui s'accroît.

- « **Un système océanique fragilisé** ».

[Une diversité de paysages et de productions agricoles]

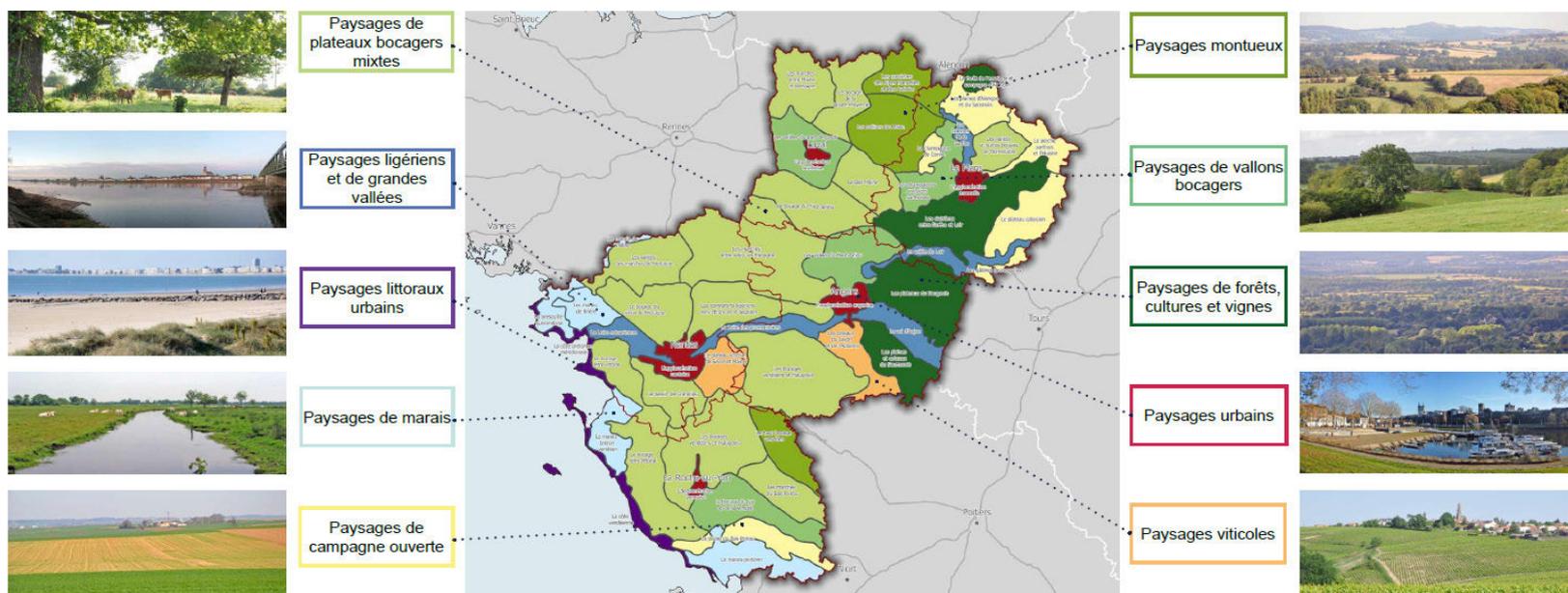


Figure 2 - Carte des 10 familles géographiques des Pays de la Loire - Tirée du site de l'Atlas de paysage des Pays de la Loire

Les facteurs naturels et les pratiques humaines ont façonné en Pays de la Loire des paysages diversifiés. L'Atlas de paysage de la région a identifié 10 « familles géographiques » représentées sur la carte ci-dessus.

Une brève description de 5 typologies de paysages (réunissant certaines des familles identifiées et excluant les paysages urbains) est proposée ci-dessous, avec une attention particulière portée aux pratiques agricoles qui leur sont associées.

Zoom sur différentes typologies de paysages et leurs productions agricoles associées :

Des paysages de bocage : ils sont principalement situés dans la zone du Massif armoricain et sont caractérisés par la présence d'un réseau de haies, plus ou moins arbustives ou arborées. Ces territoires à la topographie variable et aux roches au caractère acidifiant sont principalement valorisés par l'élevage au travers de **prairies** et de **cultures fourragères**. Des parcelles cultivées s'intercalent parfois. Le bocage est **plus ou moins dense**, le maillage plus ou moins lâche en fonction des endroits. Ces paysages sont rythmés par une **alternance de plateaux et de vallons** bocagers.

Des paysages très ouverts : le sud de la Vendée, le nord et l'est de la Sarthe correspondent aux plaines des bassins sédimentaires et sont principalement exploitées en **grandes cultures**.

Des paysages de marais : les zones humides de la région, le Marais breton-vendéen et la Grande Brière notamment, sont largement composées de **prairies, principalement valorisées par l'élevage extensif**. L'activité agricole prend aujourd'hui le dessus sur la saliculture. Les polders abritent quant à eux des cultures céréalières et l'ostréiculture.

Des paysages fermés et semi-ouverts : l'ouest du Maine-et-Loire et une grande partie de la Sarthe sont caractérisés par l'alternance de **forêts** et de clairières de **prairies bocagères** ou de **grandes cultures**. Ces zones sont identifiées comme terres de polyculture.

Des paysages de vallées : les vallées de la Loire, du Loir et de la Sarthe ont la particularité d'abriter une **mosaïque de cultures (céréales, légumes, vergers, prairies...)**. La vallée de la Loire, marquée par ses coteaux et ses plaines alluviales abrite l'essentiel de la **viticulture**, de l'**horticulture** et du **maraîchage** de la région.

2. Aperçu des productions végétales des Pays de la Loire

Une grande partie des végétaux cultivés le sont dans le cadre de la production agricole. Il semble donc nécessaire de s'intéresser dans un premier temps aux productions végétales des Pays de la Loire afin d'en **cerner les principales caractéristiques**.

Il s'agit de comprendre à quelles cultures les différents terroirs sont aujourd'hui associés et quelles espèces sont cultivées. Ce regard porté sur le végétal cultivé de la région dans son ensemble **permettra de remettre en contexte les résultats spécifiques aux variétés locales** présentés par la suite.

Les productions régionales étudiées dans ce chapitre sont :

- **L'arboriculture fruitière**
- **Les cultures légumières**
- **Les grandes cultures**
- **La viticulture**
- **La production de semences**

La pépinière est brièvement évoquée.

Les informations partagées sont principalement tirées de rapports de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire (CA PdL). Les résultats du recensement 2020 n'étant pas entièrement communiqués à ce jour, ces présentations s'appuieront à la fois sur des données de 2020 et de 2010. Pour chacune des productions présentées sont proposés : des chiffres clés, une carte de répartition géographique, des informations complémentaires spécifiques à chacune d'elles et un zoom sur des acteurs de la filière et des démarches collectives.

Quelques éléments de contexte

En 2020, la Surface Agricole Utilisée (SAU) des Pays de la Loire est d'un peu plus de **2 M d'hectares** et la région recense **26 400 exploitations** agricoles. 25% d'entre elles sont situées en Maine-et-Loire, 20% en Loire-Atlantique, 20% en Mayenne, 20% en Vendée et 15% dans la Sarthe.

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles de la région a reculé de 23% et la SAU a diminué de 1%.

[Répartition et évolution de la SAU* régionale]

Les surfaces fourragères (prairies et cultures fourragères) représentent en 2020, 59,6% de la SAU* des Pays de la Loire, l'élevage domine les pratiques agricoles de la région. Les productions végétales qui regroupent les **cultures de vente** (grandes cultures et cultures industrielles) **et les cultures spécialisées** (cultures fruitière et légumière, viticulture, horticulture, pépinière, semences) représentent quant à elles **39,4% de la SAU en 2020**.

La tendance entre 2000 et 2020 est au recul de l'élevage et à la **progression de certaines cultures végétales**, à savoir les grandes cultures et les cultures industrielles, qui ont progressé de 82 000 ha en 20 ans. Les surfaces de **cultures spécialisées ont quant à elles reculé** de 5 400 ha.

La répartition de la SAU entre surfaces fourragères et productions végétales varie entre les différents départements des Pays de la Loire.

Au sein même des surfaces en productions végétales des départements, la répartition entre culture de vente et cultures spécialisées varie. Ainsi dans la Sarthe sur les 48,9% de productions végétales, 47,3% sont des cultures de vente et seulement 1,6% des cultures spécialisées; tandis qu'en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique, sur environ 44% de productions végétales, la part de cultures spécialisées est plus importante atteignant respectivement 7,3% et 4,3%.

[Acteurs communs aux différentes productions végétales]

En ce qui concerne les acteurs communs aux différentes productions végétales intervenant sur tout ou partie du territoire régional, peuvent notamment être cités :

- Les structures d'accompagnement et/ou groupements de producteurs : les **Chambres d'Agriculture** régionale et départementales, **la CAB***, **les GAB(B)***, **les CIVAM***, etc. Ces structures proposent aux agriculteurs de l'appui technique, de la mise en réseau, etc.

- Le pôle de compétitivité **Végépolys Valley**, basé à Angers, qui rassemble « des entreprises, des centres de recherche et de formation du domaine du végétal autour de projets innovants pour renforcer la compétitivité des entreprises ».

- **Certaines coopératives** qui travaillent dans de multiples filières, comme la Coopérative Agricole des Pays de la Loire (CAPL), la CAVAC, etc.

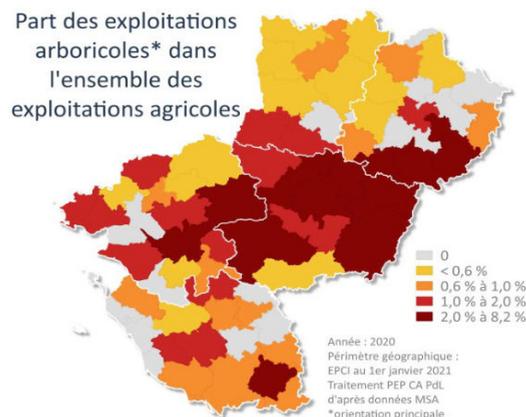
ARBORICULTURE FRUITIÈRE



[Une production fruitière importante en Maine-et-Loire]

En 2020, l'Anjou recense 3 940 ha de cultures fruitières, soit **près de la moitié des surfaces de vergers régionales**.

L'intérêt pour les fruitiers et le renom de ce territoire pour cette production ne sont pas nouveau : aux XVIIIe et XIXe siècle déjà des pépiniéristes angevins comme André Leroy et Jules de Liron d'Airoles dédiaient une large partie de leur travail à la pomologie; et en 1842 le « Comice Horticole » de ce qui était à l'époque la « Société d'Agriculture, Sciences et Arts » d'Angers créa un jardin expérimental dit « Jardin fruitier ».



On observe également un nombre important d'exploitations fruitières dans la Sarthe.

La Mayenne, la Loire-Atlantique et la Vendée abritent elles aussi une production de fruits bien que moins marquée.

Figure 3 - Part des exploitations arboricoles dans l'ensemble des exploitations agricoles - « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire », 2022, PEP CA PdL d'après données MSA

[Les pommes de table : principale production fruitière de la région]

Les fruits à pépins constituent la plus grande partie de la production fruitière des Pays de la Loire. Parmi eux, les pommes de table arrivent largement en tête. **En 2010, elles représentaient presque 80% des fruits produits. En 2020, 4950 ha de pommiers de table ont été recensés, soit plus de 60% de la surface en arboricul-**

ture fruitière de la région. Les Pays de la Loire se placent au **3e rang national** pour cette production. Les pommes à cidre et les poires de table occupent quant à elles respectivement 1 120 ha et 460 ha.

La production de pommes de table de la région s'appuie majoritairement :

- sur des **variétés classiques**, comme la Golden Delicious et la Gala (qui représentent à elles deux près de la moitié des surfaces de pommiers plantés en France) ou encore la Granny Smith et la Braeburn.
- sur des **variétés « club »** (Pink Lady, Ariane, Jazz...), qui ont émergé dans les années 1990 et sont des marques. Elles connaissent un réel essor ces dernières années.

[Production de petits fruits rouges : 2e rang français en 2020]

La production de petits fruits rouges (**cassis**, myrtilles) représente en termes de surfaces presque **10% du verger régional**. En 2010, les volumes produits représentaient **environ 30% de la production française**.

ZOOM SUR DES ACTEURS ET DÉMARCHES COLLECTIVES

Des Organisations de Producteurs (OP) : 17 OP interviennent sur la région, 11 y ont leur siège. Elles sont principalement situées en Maine-et-Loire comme les Vergers d'Anjou (faisant à présent partie de l'union coopérative Berry Val de Loire), Pom'Evasion ou Pomanjou, mais aussi en Loire-Atlantique (la Scafla) et dans la Sarthe comme Fruits du Loir.

Des acteurs de la filière biologique régionale : une structure qui rassemble 70 producteurs de fruits et légumes bio de la région → le GIEE* Bio Loire Océan, et des entreprises indépendantes de la production à l'expédition comme les Coteaux Nantais.

Des groupes d'agriculteurs cherchant à améliorer leurs pratiques (réduction des intrants, bien-être au travail, etc.), animés par des structures d'accompagnement (Chambre d'Agriculture et GAB(B)). 3 groupes ont démarré en 2022 dans la région : **1 groupe DEPHY*** et **2 groupes 30 000*** intitulés « Un verger où il fait bon travailler » et « Arboriculture biologique diversifiée des Pays de la Loire ».

CULTURES LÉGUMIÈRES



[Différents bassins de production et leurs légumes associés]

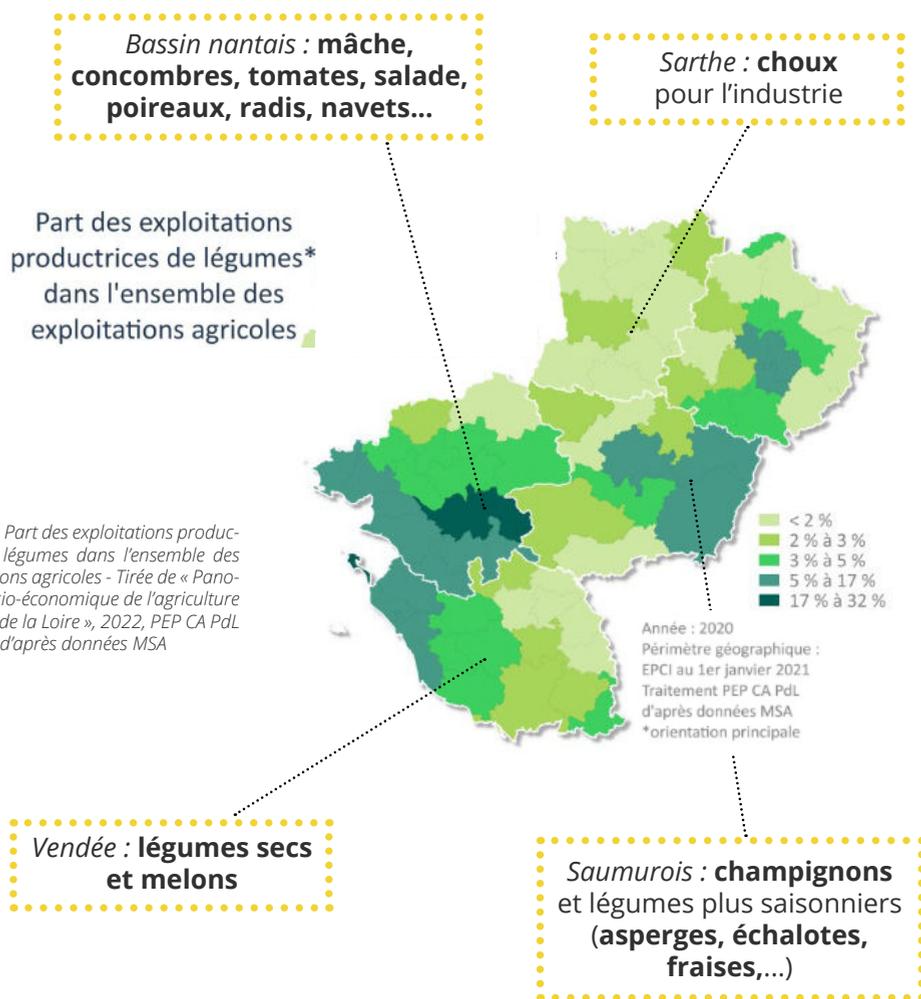


Figure 4 - Part des exploitations productrices de légumes dans l'ensemble des exploitations agricoles - Tirée de « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire », 2022, PEP CA PdL d'après données MSA

1- Pour une espèce donnée, une même surface est comptabilisée autant de fois qu'il y a des récoltes de l'espèce sur la période considérée - source : Agreste

[La Loire-Atlantique : n°1 en terme de surfaces dédiées]

En 2020, plus de 10 000 ha (surfaces développées) de cultures légumières ont été recensés en Loire-Atlantique, soit **près de la moitié de la surface de production régionale de légumes**. Le second département en terme de surfaces est la Vendée. Sur ce territoire la culture de légumes secs domine.

[Différents modes de production de légumes]

Les légumes sont produits soit **sous serres chauffées** (principalement dans la région nantaise, pour la production de concombres/tomates), **soit sur des surfaces maraîchères** (dans les bassins nantais et saumurois notamment, pour la production de légumes frais diversifiés), **soit dans des rotations de cultures** (souvent pour l'industrie de la transformation, ex : chou dans la Sarthe).

[Légumes frais : leader sur plusieurs productions au niveau national]

La région Pays de la Loire est reconnue pour sa production de légumes frais. En légumes de plein champ, elle est leader sur la **mâche** et le **radis** : en 2020, la région a produit respectivement 84% et 33% de la production nationale. En légumes sous serres chauffées, elle est leader sur le **concombre**. Enfin elle domine la production française de **champignons** (51%).

ZOOM SUR DES ACTEURS ET DÉMARCHES COLLECTIVES

Des coopératives et Organisations de Producteurs : Fleuron d'Anjou, Océane, Terrena avec sa marque Val nantais, la Rosée des champs, etc.

Des structures d'appui locales (recherche & développement, compétitivité) : Comité Départemental de Développement Maraîcher, l'Initiative de Développement des Fruits et Légumes Val de Loire, l'Association Régionale d'Expérimentation Légumière en Pays de la Loire (ARELPAL), etc.

Des groupes d'agriculteurs cherchant à améliorer leurs pratiques (réduction des intrants, bien-être au travail, etc.), animés par des structures d'accompagnement (Chambre d'Agriculture, GAB(B), CIVAM). 3 groupes ont démarré en 2022 dans la région et 7 étaient déjà en place : **1 groupe DEPHY*** et **9 groupes 30 000*** dont « Maraîchage diversifié innovant et pérenne » et « Groupe Melon Sud-Vendée ».

GRANDES CULTURES

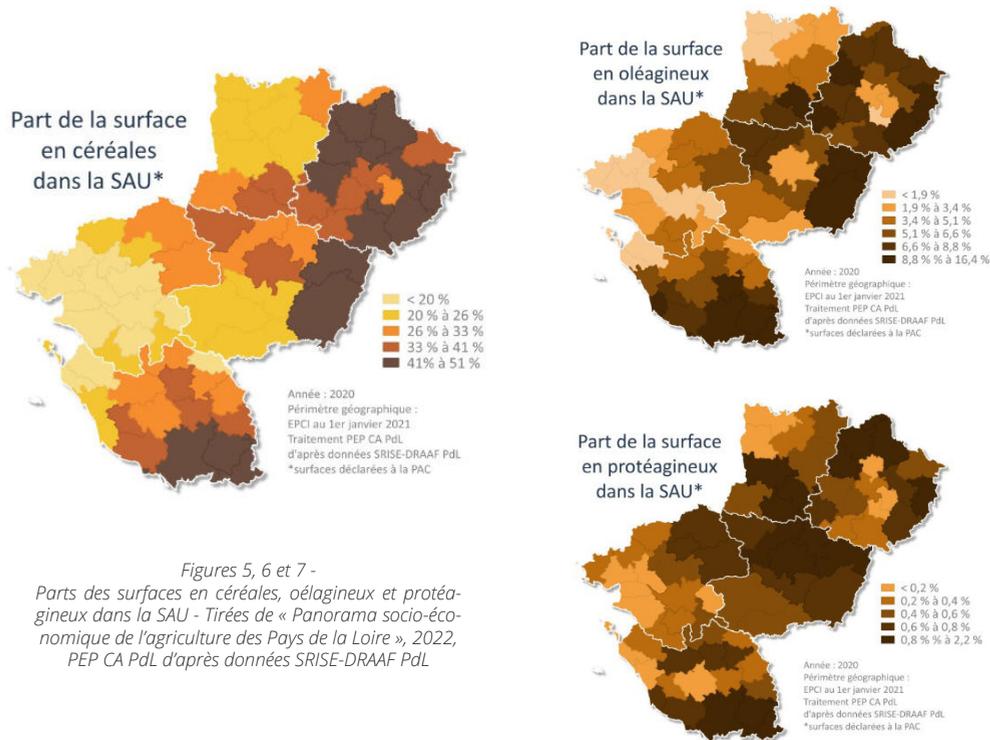
(ici COP = Céréales - Oléagineux - Protéagineux)



[Des grandes cultures principalement situées au sud et à l'est de la région et la production céréalière largement dominante]

En 2019, les surfaces en grandes cultures sont à **85% des céréales, 13% des oléagineux et 2% des protéagineux**. Les productions de céréales et d'oléagineux sont principalement situées en **Vendée, Sarthe et Maine-et-Loire**. La répartition des surfaces en protéagineux dans la région est plus homogène.

Les 2 892 exploitations qui ont plus de 75 ha de grandes cultures cultivent à elles seules 43% des grandes cultures de la région.



Figures 5, 6 et 7 - Parts des surfaces en céréales, oléagineux et protéagineux dans la SAU - Tirées de « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire », 2022, PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL

[Une production dominée par quelques espèces]

Sur la période 2016-2020, en moyenne : le **blé tendre** représente 54% de la production céréalière régionale. Le **maïs grain** arrive en deuxième position avec 23%. Parmi les oléagineux, le **colza** domine largement, il représente 72% de la production, il est suivi par le **tournesol** (26%). La production de protéagineux en Pays de la Loire se répartit entre le **pois** (66%), la féverole (27%) et le lupin doux.

[Une importante activité de transformation]

En 2019, 33 meuniers ont été recensés dans la région et 582 100 tonnes de farine ont été produites, dont près de la moitié est à destination d'industries agro-alimentaires situées en Pays de la Loire : **pâtisseries industrielles, biscotteries, biscuiteries et entreprises de fabrication d'aliments pour animaux** principalement.

ZOOM SUR DES ACTEURS ET DÉMARCHES COLLECTIVES

Des industries agro-alimentaires : comme Pasquier, La fournée dorée, Pâtisserie salée vendéenne, Mondelez, Galettes St Michel, Biscuits St Georges, Tipiak, Barilla France, etc.

Des groupes d'agriculteurs cherchant à améliorer leurs pratiques en grandes cultures/polyculture élevage, animés par des structures d'accompagnement (Chambre d'Agriculture, GAB(B), CIVAM) et des coopératives. 6 groupes ont démarré en 2022 dans la région et 25 étaient déjà en place : **11 groupes DEPHY*** dont par exemple « Reconcevoir son système agricole en groupe pour concrétiser une transition agro-écologique fructueuse » et **20 groupes 30 000*** dont « Construire et consolider un système autonome et économe ».

Un programme de recherche en grandes cultures bio intégrant plusieurs projets et associant de nombreux acteurs.

→ Exemple de projet : **Qualiblébio, piloté par le GABB* Anjou de 2018 à 2022** dont l'objectif était « d'identifier des variétés de blés d'hiver issues de sélection paysanne et biologique pour l'émergence d'une filière meunerie de qualité et ancrée dans le territoire des Pays de la Loire » (Guide technique - Blés paysans en Pays de la Loire, CAB*, mars 2022).

VITICULTURE



[63% des vignes de la région en Maine-et-Loire en 2020]

Le vignoble des Pays de la Loire se situe dans le **bassin viticole du Val de Loire**. L'**Anjou** recense **plus de 20 000 ha** de vignes en 2020 (cette surface est en légère augmentation par rapport à 2010), soit près de deux tiers des vignes ligériennes.

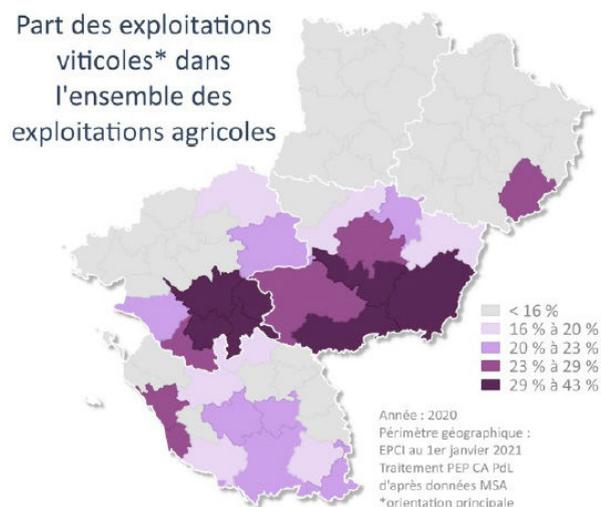


Figure 8 - Part des exploitations viticoles dans l'ensemble des exploitations agricoles - Tirée de « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire », 2022, PEP CA PdL d'après données MSA

[Une diminution de la surface viticole en Loire-Atlantique et en Vendée entre 2010 et 2020]

La **Loire-Atlantique**, département également viticole a vu sa surface de vignes en production **réduite de près de 29% entre 2010 et 2020**. Le département recense en 2020 un peu plus de 10 000 ha. De même la **Vendée**, dont la production est principalement destinée à un marché local a **perdu 44% de ses surfaces en dix ans**. La Sarthe quant à elle, produit de faibles volumes mais voit ses surfaces de vignes progresser très légèrement.

[Val de Loire : plusieurs cépages dominants et des spécificités ligériennes]

Dans le Val de Loire, trois cépages dominent en blanc et deux en rouge. Il existe également une pluralité de cépages moins représentés. Ainsi d'après Interloire, le Melon de Bourgogne, le Chenin blanc et le Sauvignon blanc représentent à eux trois, 85% des cépages utilisés pour les vins blancs de Loire. Chardonnay, Folle Blanche ou encore Chasselas sont également utilisés en de plus faibles proportions. Le Cabernet Franc domine quant à lui les cépages utilisés en rouge (56%), suivi par le Gamay (18%). Le Pinot noir, le Grolleau et le Cabernet Sauvignon complètent le tableau et en une moindre mesure le Pineau d'Aunis, le Côt ou encore le Pinot Meunier. **Certains de ces cépages sont originaires de la région Pays de la Loire ou s'y sont adaptés depuis des siècles.**

Les cépages nommés ci-dessus concernent le bassin viticole du Val de Loire dans son ensemble. **L'Anjou et le Saumurois sont particulièrement tournés vers des cépages comme le Chenin en blanc et le Cabernet Franc en rouge. Le Melon de Bourgogne est quant à lui le cépage majoritaire du vignoble nantais.**

[80% de la production en Appellation d'Origine Protégée (AOP) en 2020]

Le vignoble de la région a la particularité d'être largement sous AOP*, bien **au-dessus de la moyenne nationale** (aux alentours des 50%). Parmi ces appellations : Muscadet, Coteaux du Layon, Anjou, Saumur, Fiefs Vendéens, Jasnières, etc.

ZOOM SUR DES ACTEURS ET DÉMARCHES COLLECTIVES

Vignobles d'Anjou-Saumur : 2 083 vigneron, 5 coopératives, 45 négociants.

Vignobles nantais : 1 270 vigneron, 2 coopératives, 45 négociants.

Des pépinières viticoles : Pépinière viticole Mercier, Pépinières viticoles du Val de Loire, Pépinières viticoles Gibault, Pépinières viticoles Dube, etc.

Des groupes d'agriculteurs cherchant à améliorer leurs pratiques animés par des structures d'accompagnement (Chambre d'Agriculture, CAB). 6 groupes étaient déjà en place dans la région en 2022 : **3 groupes DEPHY*** et **3 groupes 30 000*** dont par exemple « Entretien durable des sols viticoles, pratiques phytosanitaires à faible impact sur l'environnement et les hommes, maintien de la rentabilité et du lien social ».

SEMENCES



Répartition des surfaces par production (chiffres 2020) :

Semences de grandes cultures : 17 620 ha
 dont maïs et sorgho 56%, céréales à paille 29%, oléagineux 12%, protéagineux 3%
+ Lin/Chanvre : 1 871 ha
Semences fourragères et gazon : 8 950 ha
Semences potagères et florales : 1 860 ha

[Une production concentrée en Maine-et-Loire et en Vendée]

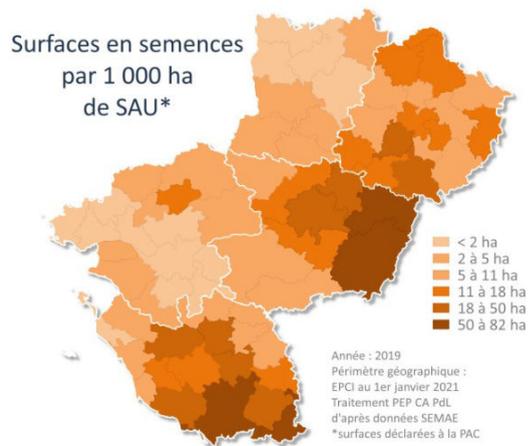


Figure 9 - Surfaces en semences par 1 000 ha de SAU - Tirée de « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire », 2022, PEP CA PdL d'après données SEMAE



Figure 10 - Carte indicative des catégories de semences produites dans chaque département

En 2020, les deux départements abritent à eux seuls **78% des surfaces de culture de semences de la région** et 77% des exploitations multipliant des semences. L'Anjou recense 13 394 ha de surfaces en semences, les cultures sont principalement situées dans la vallée de l'Authion où sont installés les grands établissements semenciers. La Vendée comptabilise quant à elle 10 266 ha de production de semences. Chaque département a ses spécificités. Les **semences florales et potagères sont une spécialité angevine**, ce territoire abrite un savoir-

faire reconnu pour cette production. Le **maïs semence est également très présent** en Maine-et-Loire. La **Vendée** produit quant à elle la quasi totalité des semences d'**oléagineux** de la région et **40% des semences de céréales à paille**. La production de semences fourragères est répartie entre l'Anjou, la Vendée et la Sarthe. La Loire-Atlantique et la Mayenne dont la production de semences est moindre sont tournées vers les céréales à paille.

[La production de semences biologiques en augmentation]

Les surfaces de production de semences biologiques sont passées de 300 ha en 2018 à **1 400 ha en 2021**.

ZOOM SUR DES ACTEURS

La région des Pays de la Loire concentre de nombreux acteurs de la filière :

Des **organismes officiels** basés dans la région : GEVES*, SNES*, OCVV*.

Une dizaine d'**entreprises semencières d'envergure européenne et mondiale** qui ont des stations expérimentales en Pays de la Loire, comme Clause, LIMAGRAIN, MONSANTO, SYNGENTA SEEDS, etc.

Des **entreprises de production de semences** : à la fois celles des entreprises semencières citées ci-dessus, des coopératives comme la CAVAC et Terrena ou encore des structures d'une toute autre échelle, plus artisanale, comme la Ferme de Sainte Marthe.

Des **Agriculteurs-Multiplicateurs de Semences (AMS)** : en 2020, 1 759 exploitations produisaient des semences dans la région, soit 8% des exploitations des Pays de la Loire.

La région abrite également des acteurs de la préservation et du développement des semences paysannes :

Les **membres du réseau semences paysannes agissant en Pays de la Loire** :

- des **associations de producteurs** comme Bio Loire Océan, la CAB* Pays de la Loire, le GABB* Anjou, les FDCIVAM.
- des **artisans semenciers** comme Germinance et La boîte à Graines.
- des **associations de préservation de la biodiversité cultivée** comme l'association Triptolème (basée en Bretagne).

PÉPINIÈRE

L'activité de pépinière en Pays de la Loire inclut la production de plants de fruitiers, potagers et aromatiques. Elle est principalement localisée en Maine-et-Loire.

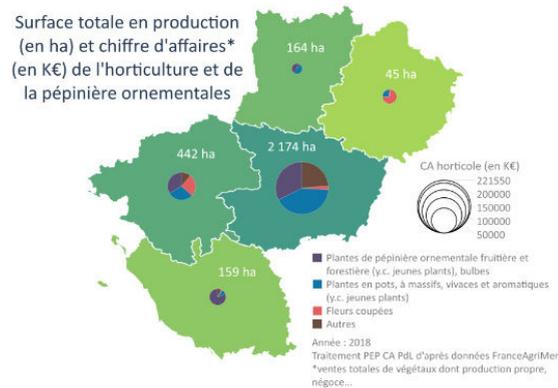


Figure 11 - Surfaces totale en production et chiffre d'affaires de l'horticulture et de la pépinière ornementales - Tirée de « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire », 2022, PEP CA PdL d'après données France AgriMer

QU'EN EST-IL DES VARIÉTÉS LOCALES DANS LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DES PAYS DE LA LOIRE ?

Les variétés locales sont peu présentes dans le paysage agricole actuel. Les productions de fruits et légumes frais en Pays de la Loire alimentent des marchés aux volumes conséquents. Elles reposent principalement sur la culture de variétés modernes, créées après-guerre pour répondre aux critères d'une agriculture souhaitée plus productive et mondialisée (homogénéité, conservation, transport, etc.).

Cependant, quelques variétés locales emblématiques sont encore produites et commercialisées dans les filières végétales, comme par exemple la Patte de Loup et la Reinette Clochard chez les pommes, la Doyenné du Comice chez les poires ou encore la Carotte nantaise chez les légumes. Pour les cépages, le Chenin, variété locale, est l'un des plus utilisés en blanc dans le vignoble d'Anjou-Saumur.

La présence dans la production fruitière d'une variété locale récemment créée en Pays de la Loire peut également être notée : la poire Angély, (aujourd'hui renommée Angys).

LE CAS PARTICULIER DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES PROTÉGÉES (IGP)

L'Echalote d'Anjou, la Mogette de Vendée, le Mâche nantaise et le Melon du Haut-Poitou sont quatre productions sous IGP emblématiques des Pays de la Loire. Elles font, d'un point de vue culturel, partie du patrimoine de la région.

Mais la place de ces noms dans l'inventaire mené pose question car la dénomination d'une IGP ne correspond pas à la ou aux variété(s) utilisée(s) pour la production du produit sous signe de qualité. En effet, les cahiers des charges de ces IGP exigent l'utilisation de certains types de variétés, par exemple le type « Jersey longue » pour l'Echalote d'Anjou, un haricot de type « Lingot » pour la Mogette de Vendée ou encore un melon de type Charentais jaune pour le Melon du Haut-Poitou, mais ces dernières ne sont pas particulièrement des variétés locales. Cependant elles entretiennent une relation particulière avec le territoire ligérien depuis des décennies et les agriculteurs de la région ont développé des savoir-faire spécifiques pour leur culture (revendiqués par la démarche de labellisation).

Au regard de l'histoire et des pratiques qui lient ces productions aux Pays de la Loire, il a été décidé de faire figurer les dénominations des IGP dans la liste de l'inventaire mais de ne pas les compatibiliser comme variétés recensées dans l'étude des différents résultats.

Les variétés dites « de terroir » citées ci-contre sont présentes jusque dans les grandes Organisation de Producteurs. Si cela n'est pas quantifiable à ce jour, il est certain qu'elles sont également produites par des producteurs indépendants. Elles sont donc encore bien représentées aujourd'hui. Leur détention par de nombreux acteurs permet leur conservation dynamique. Elles ne sont pas en situation d'urgence de conservation.

Il existe en revanche sur le territoire des variétés locales qui ne sont pas maintenues et valorisées par les acteurs des filières. Cet inventaire s'attache particulièrement à identifier ces variétés qui nécessitent une plus grande attention, ainsi que les acteurs qui participent à leur sauvegarde. Au regard du constat général fait sur la place des variétés locales dans les productions végétales et du temps imparti, le niveau « producteurs » n'a pas été interrogé dans le cadre de cet inventaire.



II. MÉTHODOLOGIE DE PROJET

Le travail d'inventaire de la biodiversité cultivée locale des Pays de la Loire a débuté en 2021. Le CREGENE a, pour mener à bien ce projet, construit une méthodologie adaptée. Pour cela, une première étape de cadrage a été nécessaire. Ensuite deux actions ont été menées de front pendant plus d'un an : d'une part, des recherches bibliographiques ont été réalisées afin de recenser les variétés et les acteurs les détenant; d'autre part une enquête a permis de caractériser les structures du territoire liées à la biodiversité cultivée locale et leurs besoins mais aussi d'identifier des variétés supplémentaires. Les données obtenues ont ensuite été analysées, interprétées et mises en forme dans ce rapport. Cette partie revient sur le déroulement du projet ces deux dernières années et détaille chacune des étapes qui ont permis la réalisation de cet inventaire.

1. Cadrage de l'inventaire

Afin de définir la méthodologie pour réaliser cet inventaire, deux démarches complémentaires ont été mises en place.

→ ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE

D'une part des **lectures d'ouvrages d'auteurs reconnus dans ce domaine portant sur des méthodologies similaires** ont été réalisées. Deux d'entre eux ont particulièrement nourri la réflexion menée : « Repérage, description et conservation des variétés fruitières régionales » de R. Bernhard, E. Leterme, L. Olivier, M-F. Tarbouriech et « A la recherche des variétés locales de plantes cultivées » de P. Marchenay et M-F. Lagarde.

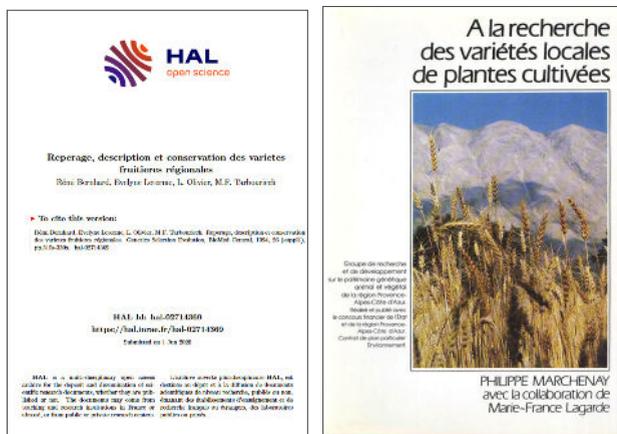


Figure 12 - Pages de couverture de deux ouvrages méthodologiques - cf Annexe 1 - Bibliographie de l'inventaire p.44

→ PARTAGE DE CONNAISSANCES ET DE MÉTHODOLOGIES

D'autre part, **des entretiens ont été menés auprès d'homologues d'autres conservatoires** ou structures en France ayant déjà réalisé ce type de travaux. Les questions portaient sur la stratégie de chacun, les priorités définies, les outils utilisés, les contacts trouvés, etc. Le CRRG* des Haut-de-France, le Pôle fruitier de Bretagne, le CRRG* d'Ile-de-France, l'URGC* Centre et Montviette Nature ont ainsi partagé leur expérience avec le CREGENE.

Ces deux démarches ont, tout d'abord, permis d'identifier les différentes étapes d'une démarche comme celle engagée. Ensuite, elles ont facilité la construction d'un discours pour aller à la rencontre des différents acteurs au cours du projet, mettant en lumière l'histoire et les enjeux qui pèsent sur les espèces végétales cultivées, et distinguant la notion de local, de l'ancien ou du traditionnel. Enfin, de ce travail ont émergé des contacts potentiels ou encore de méthodes de structuration des informations collectées.

Suite à ce temps d'imprégnation et de recueil d'expériences, les éléments de cadrage suivants ont été posés :

[L'identification des familles d'acteurs cibles pouvant avoir un lien avec la biodiversité cultivée locale]

Les acteurs pouvant détenir des variétés ou des informations à leur sujet, ceux susceptibles d'être intéressés pour en détenir ou encore ceux appartenant à des réseaux, ont été distingués en quatre typologies :

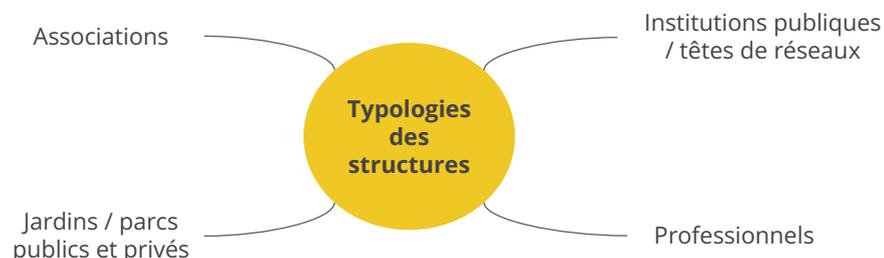


Figure 13 - Typologies des acteurs cibles

La première typologie correspond principalement aux **structures associatives qui agissent pour la sauvegarde, la valorisation et la pédagogie autour des variétés cultivées locales ou de la biodiversité dans son ensemble.**

Les institutions publiques/têtes de réseaux rassemblent collectivités, lieux culturels, associations de producteurs et structures d'accompagnement.

La typologie « jardins et parcs » regroupe des espaces cultivés publics et privés ouverts au public, elle n'intègre pas les particuliers (leur recensement n'étant pas envisageable dans le temps imparti pour ce premier référencement).

Enfin les **professionnels correspondent principalement aux acteurs « diffuseurs »** de la biodiversité cultivée à savoir les semenciers et pépiniéristes.

[Le choix de la classification]

Le choix a été fait de classifier les variétés inventoriées dans les catégories suivantes :

- **Fruitiers**
- **Potagères** (légumes + petits fruits tels que les fraises et framboises)
- **Grandes cultures** (céréales, oléagineux, protéagineux)
- **Aromatiques**
- **Fourrages.**

[La définition des critères pour qu'une variété puisse entrer à l'inventaire]

Trois conditions sont requises pour qu'une variété puisse être répertoriée dans l'inventaire. Le schéma ci-dessous les présente.



[La réalisation d'un tableau de recueil des informations]

Outil clé de l'inventaire, le tableau de collecte des informations par variété a été construit avec attention. Catégorie, famille, espèce, nom commun, synonymes, acteurs connus la détenant, département de création ou d'adaptation, etc. sont autant d'entrées de ce tableau.

[La construction d'un plan d'action]

Le travail effectué sur la méthodologie a permis de projeter **deux actions principales sur les deux premières années** de projet : un travail important de **recherches bibliographiques** et la réalisation d'une **enquête** auprès des acteurs. Ces étapes nécessitant elles-mêmes d'être organisées en plusieurs temps (décrits ci-après).

2. Recherches bibliographiques

Dans un premier temps, les recherches ont été effectuées dans des **ouvrages de références** comme les dictionnaires pomologiques d'André Leroy, les catalogues de semences de Vilmorin, Clause, Monnier & Cie... ou encore les publications des associations de sauvegarde (par exemple, le « Cahier régional - Fruits des Pays de la Loire » de l'Union Pomologique de France). De nombreuses variétés ont pu être identifiées au cours de ces lectures.

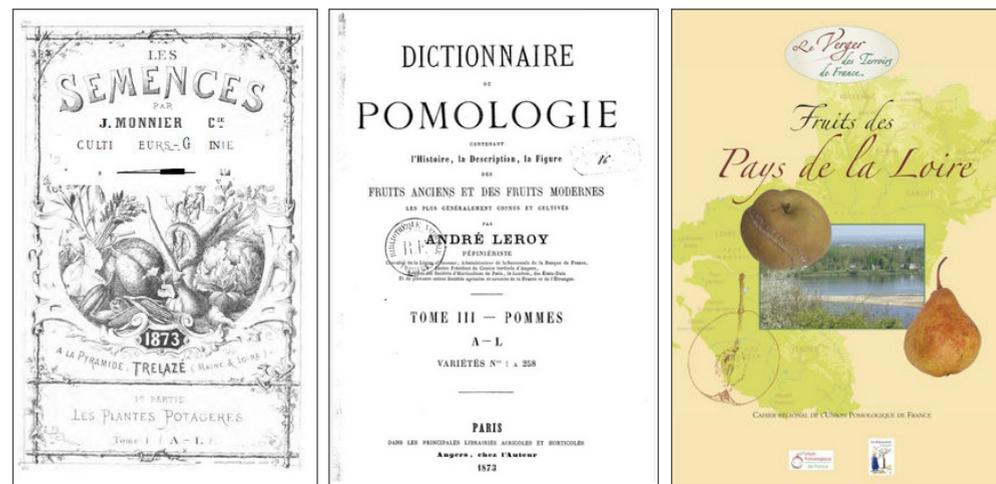


Figure 14 - Pages de couverture de trois ouvrages de référence - cf Annexe 1 - Bibliographie de l'inventaire p.44

Dans un second temps, la consultation de nombreux **sites internet** a permis d'enrichir l'inventaire : compléter mais surtout vérifier l'existence des variétés déjà recensées et identifier des détenteurs. Les sites consultés sont le plus souvent ceux de pépiniéristes ou de semenciers, dont les **catalogues** sont disponibles en ligne. Les listes variétales des associations de sauvegarde peuvent, pour certaines, également être consultables en ligne.

Les recherches bibliographiques ont représenté un travail important : si certaines variétés sont rapidement identifiables comme créées ou adaptées depuis de nombreuses années en Pays de la Loire, d'autres requièrent de plus longues recherches, pour confirmer ou abandonner une piste. Ainsi une recherche en appelle souvent une autre, c'est pourquoi cet inventaire ne peut être exhaustif.

La **bibliographie** mobilisée est disponible **en annexe**.

3. Enquête : préparation et déploiement

La réalisation d'une enquête auprès des acteurs du territoire pouvant être liés à la biodiversité cultivée locale a un **objectif multiple** : identifier les structures du territoire détenant des variétés cultivées locales ou celles qui seraient intéressées pour en détenir, définir leurs caractéristiques et celles des variétés qu'elles détiennent, comprendre leurs besoins et identifier de nouvelles variétés. Cette enquête est également l'occasion de montrer à ces acteurs que la biodiversité cultivée locale qu'ils détiennent et les actions qu'ils mettent en place sont un sujet auquel le CREGENE, le CRAPAL et la Région portent un intérêt.

Afin de mener à bien l'enquête, les deux premières étapes ont consisté en :

[La création d'une liste de contacts]

En s'appuyant sur son réseau et celui du CRAPAL puis en investigant, le CREGENE a répertorié **une centaine de structures pouvant être liées à la biodiversité cultivée locale**.

Ces dernières sont réparties de façon assez homogène entre les quatre typologies d'acteurs identifiées.

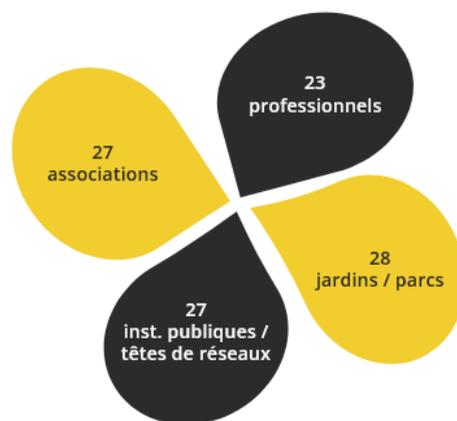


Figure 15 - Répartition par famille d'acteurs répertoriés

[L'élaboration d'un questionnaire en ligne]

Ce questionnaire contient **quatre parties** : une première série de questions porte sur les caractéristiques de la structure répondante, une seconde interroge leur connaissance et leur détention de variétés "de pays", une troisième aborde la biodiversité cultivée en générale et une quatrième questionne leur position par rapport à cet inventaire. Le questionnaire propose un total de 29 questions, certaines sont fermées, d'autres plus ouvertes, permettant à la fois de **recueillir des informations précises** et de **laisser les acteurs s'exprimer sur ce sujet**.

Figure 16 - Extraits du questionnaire d'enquête

Dans quel département se situe votre structure ? *

- Vendée
- Loire-Atlantique
- Maine-et-Loire
- Mayenne
- Sarthe
- Autre...

Quel type de structure représentez-vous ? *

- Une association de sauvegarde
- Une entreprise de maraîchage, d'arboriculture
- Un centre de semences
- Une institution publique (mairie/commune, Parc Naturel Régional, GAB, CIVAM ...)
- Autre...

Quel est le nom des variétés "de pays" que vous possédez ?

Réponse longue

Quel est le nom des variétés "de pays" dont vous connaissez l'existence ?

Réponse longue

Pourquoi vous intéressez-vous à cultiver ou à recenser des variétés locales ? *

Réponse longue

Comment sauvegardez-vous les variétés locales ? (en les cultivant, en les recensant, en les partageant...)

Réponse longue

Quels sont vos projets en lien avec les variétés cultivées locales ? *

Seriez-vous intéressé pour participer à un groupe de travail sur les variétés cultivées en Pays de la Loire ?

- Oui
- Oui mais seulement dans mon département
- Oui mais seulement sur les variétés de plantes/sujets qui m'intéressent
- Je ne sais pas
- Non

[Déploiement de l'enquête en deux étapes]

Dans un premier temps, le questionnaire a été envoyé **par mail à l'ensemble des structures répertoriées** (soit cent cinq). Treize d'entre elles ont répondu en ligne au cours du premier semestre 2022.

Ensuite, afin d'obtenir plus de réponses, chacun des acteurs a été contacté **par téléphone** et ce sont finalement vingt-neuf acteurs supplémentaires qui ont pris part à des entretiens à distance. Ces échanges se sont structurés autour des mêmes questions que celles posées dans le formulaire en ligne afin de conserver une cohérence dans les résultats.

Suite à ces entretiens, certaines structures mobilisées ont transmis des documents au CREGENE. Ces derniers sont principalement les **listes des variétés détenues** par les structures ou les **plans de leur verger**. Ces documents sont répertoriés dans la bibliographie disponible en annexe. **Au final, 42 acteurs sur la centaine identifiée ont répondu à l'enquête.**

Suite à l'obtention de ces nouvelles informations, le tableau de recueil des données a été progressivement mis à jour, faisant apparaître de nouvelles variétés recensées et affinant les informations connues sur les variétés déjà identifiées. Un **tableau rassemblant l'ensemble des réponses** fournies a également été réalisé afin de pouvoir traiter les données concernant les caractéristiques des structures répondantes et des ressources qu'elles détiennent.

4. Analyse et interprétation des données issues des recherches et de l'enquête

A partir du tableau de recueil des informations sur les variétés inventoriées et de celui compilant l'ensemble des réponses des acteurs, un travail d'analyse et d'interprétation a été réalisé afin de **faire émerger les points clés suivants** :

- caractéristiques des variétés inventoriées
- caractéristiques des structures répondantes à l'enquête
- caractéristiques des ressources qu'elles détiennent
- besoins des acteurs répondants

Le contenu de cette analyse constitue la troisième partie de ce rapport.

5. Première restitution à destination des acteurs répondants et synthèse des deux premières années de projet

Le 6 juillet 2022, le CREGENE a invité les structures répondantes à l'enquête à participer à une visioconférence de restitution des principaux résultats. Sur les quarante-deux acteurs répondants, **huit ont participé à cette réunion ainsi que deux structures supplémentaires** invitées par des acteurs présents, **treize se sont excusés**, dix-neuf n'ont pas répondu et deux n'étaient plus joignables.

Tous les acteurs participants avaient un lien avec les variétés fruitières (pommiers, poiriers principalement) et deux d'entre eux avaient également un lien avec les variétés potagères.

Cette restitution a été **l'occasion pour certains de se découvrir mutuellement**. Les structures ont été **invitées à s'exprimer sur les résultats et sur les besoins** qui ont émergé de l'enquête, à se positionner et à formuler d'éventuels autres besoins et propositions d'actions. Le contenu de ces échanges est disponible dans la partie III.2.. L'ensemble des acteurs conviés (incluant ceux n'ayant pas répondu à l'invitation) ont reçu le compte-rendu de cette réunion.

Fin juillet 2022, les recherches ont été interrompues afin de procéder à la synthèse du travail réalisé jusque-là et de construire les perspectives pour la suite du projet. Le présent **rapport**, sa **synthèse** ainsi que la **liste des variétés** jointe ont été rédigés à cette fin.

Des points d'étapes en interne et avec la Région

Le **CREGENE et le CRAPAL se sont réunis à plusieurs reprises** au cours de ces deux années afin de faire des points d'étape et de co-valider les axes de travail.

En janvier 2022, une réunion avec la Région Pays de la Loire a permis d'informer cette dernière sur **l'avancement de la démarche**. Cela a été l'occasion de revenir sur les actions menées jusque-là et de partager les premiers résultats.

LA MÉTHODE, EN BREF :

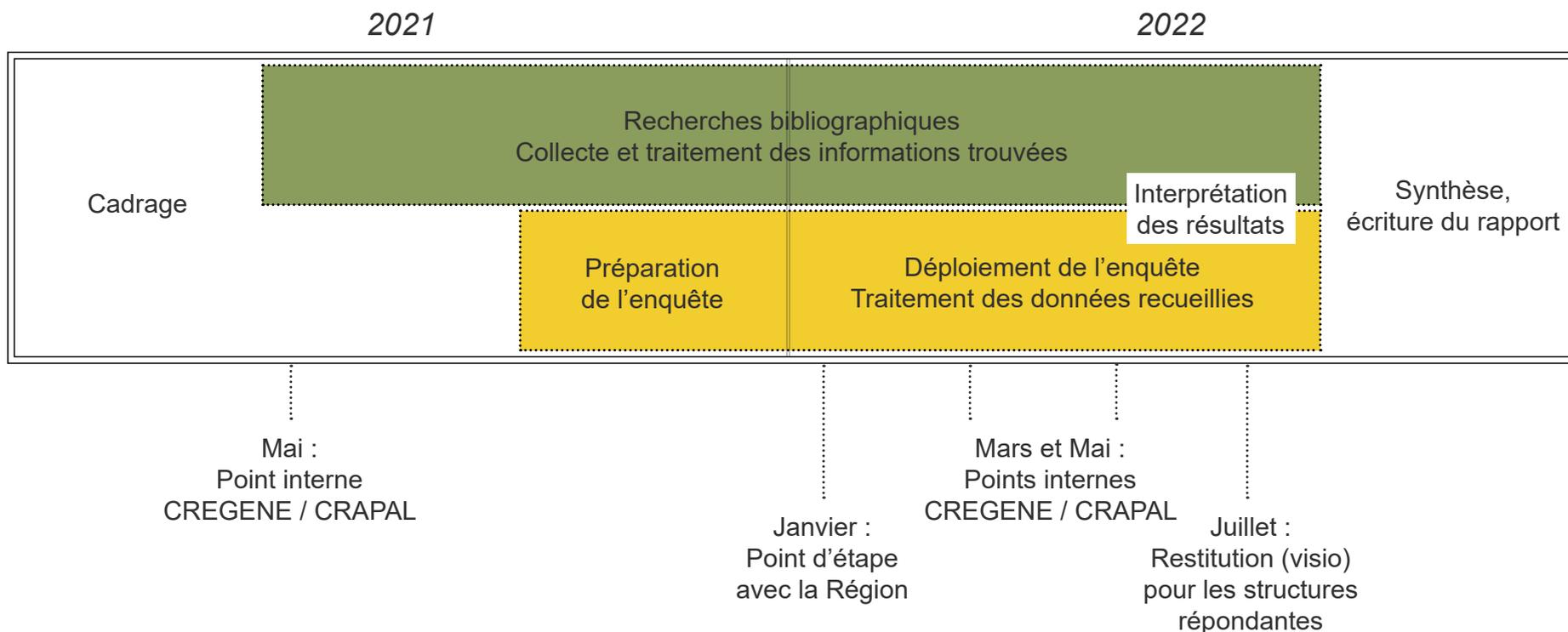


Figure 17 - Frise chronologique de la démarche d'inventaire

Mener dans un même temps les deux actions clés que sont les recherches bibliographiques et l'enquête a permis d'atteindre les deux objectifs visés :

- Capitaliser de la connaissance sur les variétés cultivées locales des Pays de la Loire.
- Recenser les acteurs qui participent à leur sauvegarde et leur valorisation dans la région et établir un premier contact avec eux.

On observe les deux points suivants :

- > La majeure partie des variétés inventoriées l'a été grâce aux recherches bibliographiques (environ 85%).
- > L'enquête a quant à elle permis un complément d'information non négligeable mais aussi et surtout d'identifier les structures qui se sont emparées du sujet de la biodiversité cultivée locale et de comprendre leurs projets ainsi que leurs besoins.



III. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION

Les recherches bibliographiques réalisées et l'enquête menée ont abouti à plusieurs résultats. D'une part, une liste de toutes les variétés inventoriées a été formalisée. Cette liste est disponible en annexe de ce rapport. D'autre part, les informations recueillies ont été traitées afin de faire émerger les caractéristiques des variétés recensées ainsi que celles des structures enquêtées, des variétés qu'elles détiennent et leurs besoins. Cette partie s'attache à rendre compte de ces résultats et de l'interprétation qui en est faite. Elle se décompose en deux approches : une entrée par les variétés inventoriées et une par les acteurs répondants à l'enquête.

1. Variétés inventoriées : caractéristiques & état de sauvegarde

Il s'agit ici de mettre en évidence les **caractéristiques principales** des variétés inventoriées afin de **mieux comprendre le patrimoine vivant cultivé** des Pays de la Loire. Catégorie, espèce, département de création ou d'adaptation et nombre de structures détentrices identifiées au cours de l'inventaire sont autant d'informations clés sur ces variétés locales partagées ci-dessous.

[608 variétés inventoriées, largement fruitières]

Au cours de cet inventaire, 608 variétés ont été recensées. Ces dernières ont été organisées selon la classification définie précédemment et se répartissent de la manière suivante :

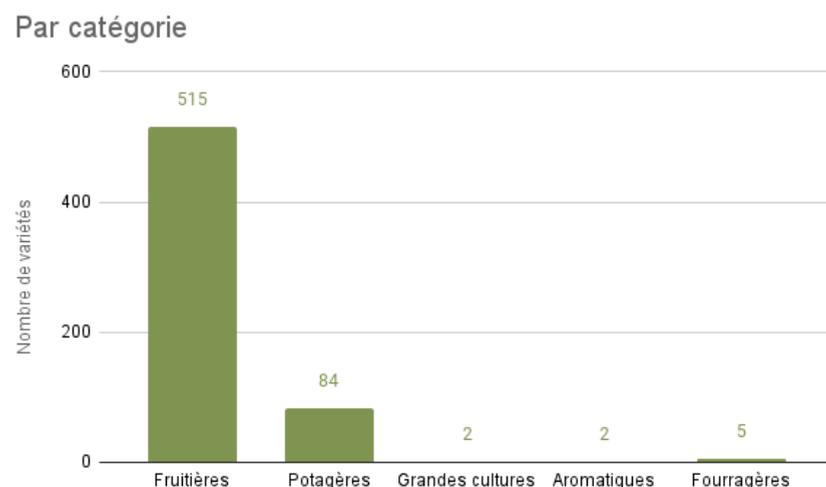


Figure 18 - Répartition des variétés recensées par catégorie végétale

Ainsi, ont été recensées :

- **515 variétés fruitières, principalement des pommiers et des poiriers (87 %)**. Leur forte représentation est due, d'une part à l'importante présence d'archives et d'ouvrages de référence sur les fruitiers au niveau national, d'autre part à l'histoire des Pays de la Loire et la forte relation de la région à la pomologie évoquée précédemment. Cette dernière a favorisé la création et la diffusion de variétés locales de fruits sur le territoire.

Le détail du nombre de variétés par espèce est le suivant :

- . 260 poires
- . 199 pommes
- . 14 cépages
- . 12 cerises
- . 12 pêches
- . 10 abricots
- . et 8 autres (amandes, châtaignes, prune, corne)

Fruitières (par espèce)

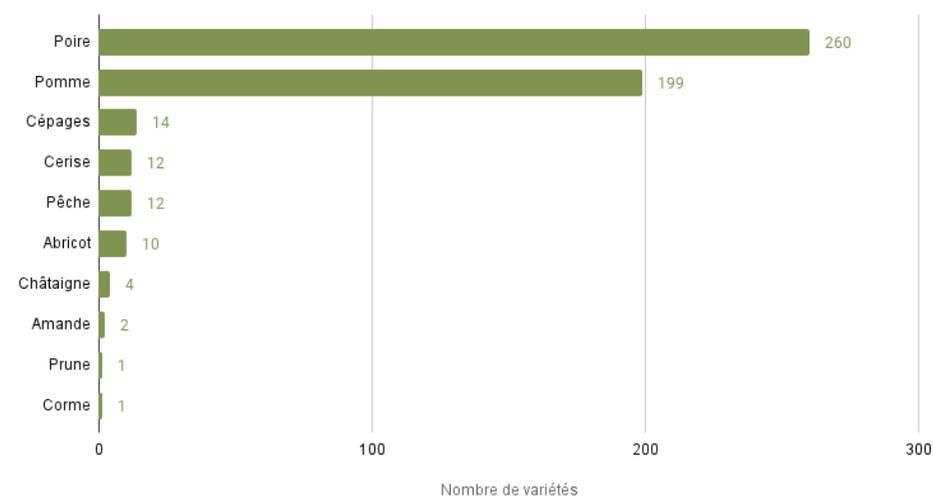


Figure 19 - Répartition des variétés fruitières recensées par espèce

- **84 variétés potagères (légumes et petits fruits)**, ces dernières sont moins représentées dans l'inventaire car il existe bien moins d'informations à leur propos dans les ouvrages historiques. Les données disponibles se limitent généralement aux catalogues des semenciers dans lesquels le seul indice peut être la présence de noms locaux dans les dénominations, il y a souvent peu ou pas de descriptif sur l'origine ou le territoire de culture.

Le détail du nombre de variétés par espèce est le suivant :

- . 12 salades
- . 11 carottes
- . 8 choux
- . 7 haricots
- . 6 tomates
- . 6 petits fruits
- . 5 artichauts
- . et 13 autres espèces ayant de 1 à 5 variétés

Potagères (légumes et petits fruits) (par espèce)

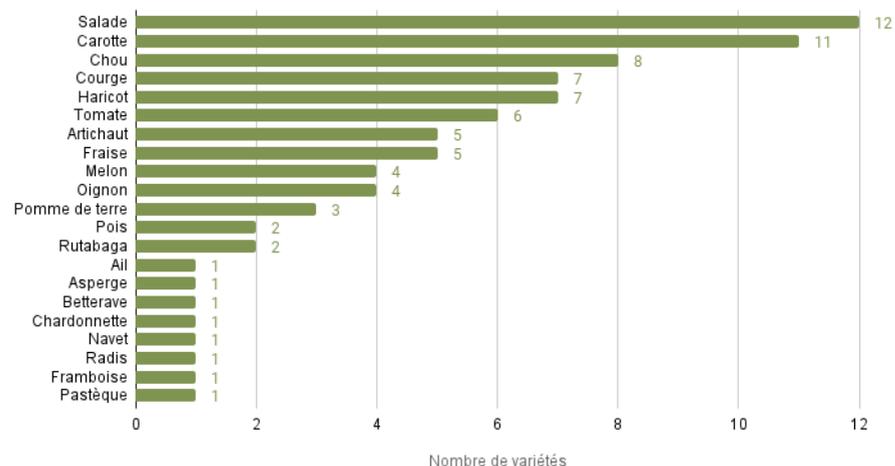


Figure 20 - Répartition des variétés potagères recensées par espèce

- 2 variétés de grandes cultures, qui sont 2 maïs.
- 2 variétés aromatiques, à savoir 1 angélique et 1 menthe.
- 5 variétés fourragères, dont 2 choux, 1 betterave, 1 chanvre et 1 luzerne.

Grandes cultures, aromatiques, fourragères (par espèce)

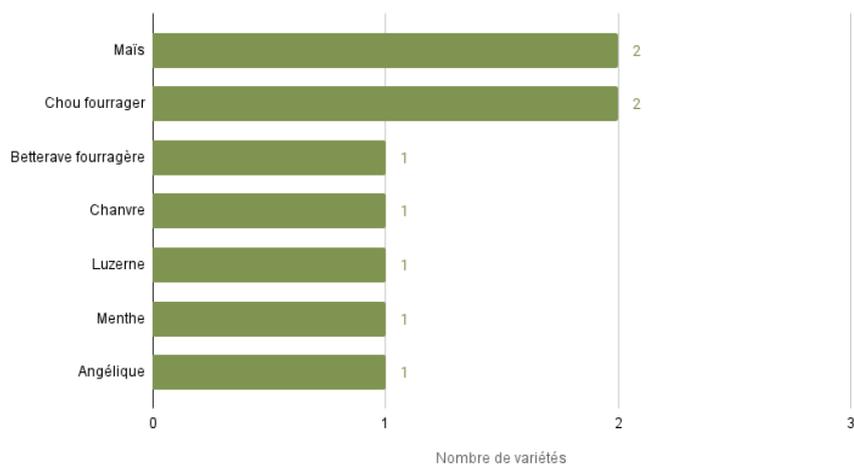


Figure 21 - Répartition des variétés de grandes cultures, aromatiques, fourrages par espèce

[Le Maine-et-Loire, un département riche en variétés cultivées locales]

Les recherches menées ont également permis d'identifier le département de création ou d'adaptation des variétés locales inventoriées. Le graphique ci-dessous donne à voir le nombre de variétés associées à chaque département.

Département de création ou d'adaptation

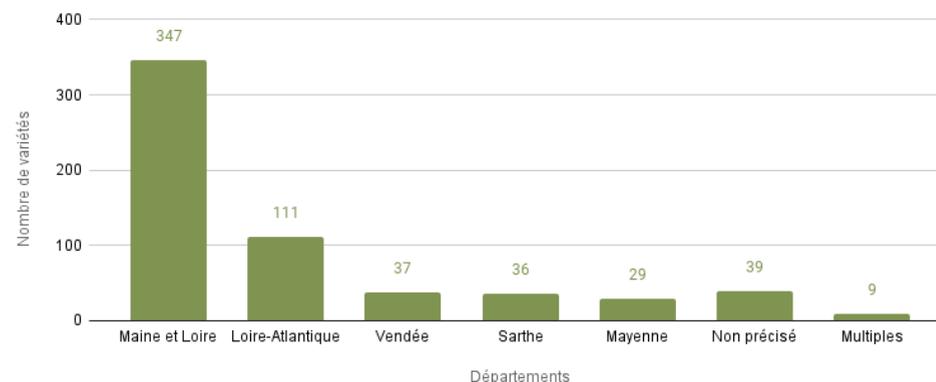


Figure 22 - Répartition des variétés recensées par département de création ou d'adaptation

Sont comptabilisées **sans distinction pour un département, les variétés :**

- **qui en sont originaires** → qui ont été créées **soit spécifiquement** dans ce département, **soit dans un périmètre qui englobe ce département** mais également un ou plusieurs autres départements souvent limitrophes hors région.
- **qui s'y sont adaptées (jusque dans les années 1950-60)** et ont une **origine :**
 - . **soit connue hors Pays de la Loire**, c'est le cas par exemple de variétés envoyées à André Leroy, pépiniériste angevin du 19e siècle, depuis une autre région et dont il a noté la provenance.
 - . **soit inconnue**, ce sont par exemple des variétés dont la provenance n'était pas connue ou n'a pas été indiquée à la plantation par la première personne à les avoir cultivé dans la région.
 - . **soit incertaine**, ce sont des variétés pour lesquelles il existe des indices sur l'origine, mais pour lesquelles des recherches supplémentaires doivent être réalisées afin de la définir clairement.

A noter pour les variétés adaptées :

- A été pris en compte le département qui figure dans la bibliographie comme le premier lieu de culture de cette variété dans la région ou le plus important (elles peuvent être à présent diffusées dans d'autres départements de la région).
- Pour certaines, la bibliographie n'indique pas de département précis, ces variétés sont regroupées sous le libellé **«non précisé»**. Au contraire pour d'autres plusieurs départements sont cités, elles sont regroupées sous le libellé **«multiples»**.

Le Maine et Loire ressort comme le premier département de création ou d'adaptation des variétés locales des Pays de la Loire. Cette information fait écho à l'histoire de la région évoquée précédemment. **La présence du comice horticole et de pépiniéristes autour d'Angers (André Leroy, Flon, Goubault, etc.) ont favorisé la création variétale et la diffusion de multiples variétés de pommiers et poiriers, qui ont fait le renom de l'Anjou au XIX^e siècle.**

Des variétés de pommes et de poires sont également présentes dans les autres départements de la région. Ensuite quelques spécificités peuvent être observées comme la présence de variétés de carottes en Loire-Atlantique ou encore de salades et de courges en Vendée. La Sarthe et la Mayenne recensent quant à elle peu de variétés potagères.

[A la fois un potentiel intéressant et une urgence de conservation pour de nombreuses variétés]

Identifier les variétés locales de plantes cultivées constitue une partie importante et primordiale de ce travail d'inventaire. Le point qu'il s'agit d'étudier ensuite est **l'état de sauvegarde de ces variétés**. Ce dernier repose sur le **nombre de structures détenant les variétés et participant activement à leur sauvegarde** (par la production de semences, la culture de plants, etc.).

Les graphiques ci-dessous donnent à voir la proportion de variétés par catégorie et par espèce qui n'ont **à l'heure actuelle pas de structures détentrices identifiées dans le cadre de l'inventaire**.

Fruitières (par espèce)

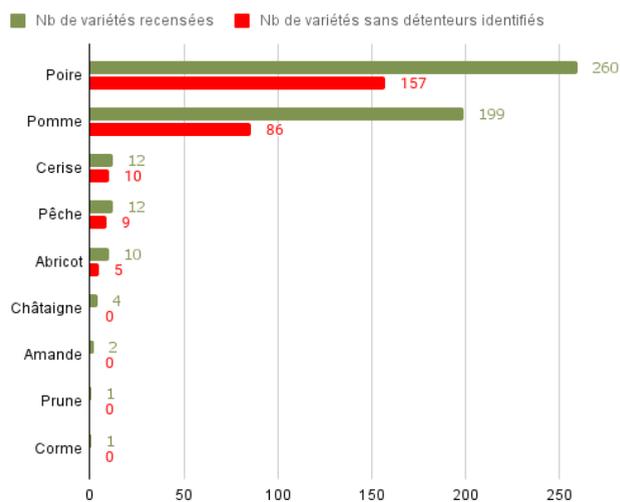


Figure 23 - Part des variétés fruitières recensées sans détenteurs identifiés, par espèce

Dans la catégorie des **fruitières, 54% des variétés n'ont pas d'acteurs détenteurs identifiés**. On peut observer 4 espèces dont le nombre de variétés sans détenteurs identifiés est particulièrement important : la cerise (83%), la pêche (75%), la poire (55%) et l'abricot (50%). La châtaigne, le corme, la prune et l'amande ont, au contraire, au moins un détenteur identifié pour chacune de leurs variétés.

Potagères (par espèce)

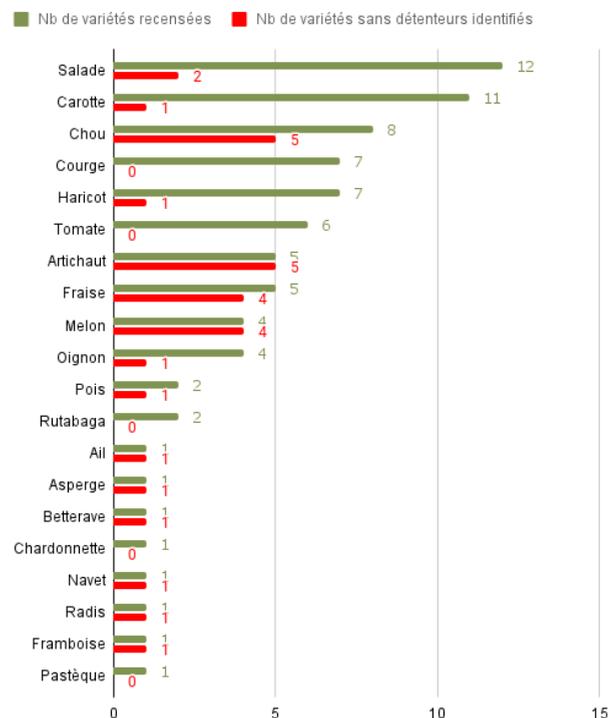


Figure 24 - Part des variétés potagères recensées sans détenteurs identifiés, par espèce

Dans la catégorie des **potagères, 36% des variétés n'ont pas d'acteurs détenteurs identifiés**. Pour plusieurs espèces, 100% de leurs variétés inventoriées n'ont pas de détenteurs identifiés : artichaut, framboise, ail, asperge, betterave, radis. On note en revanche l'existence d'espèces dont l'ensemble des variétés recensées ont au moins un détenteur identifié : tomate, courge, pastèque, rutabaga...

Grandes cultures, aromatiques, fourragères (par espèce)

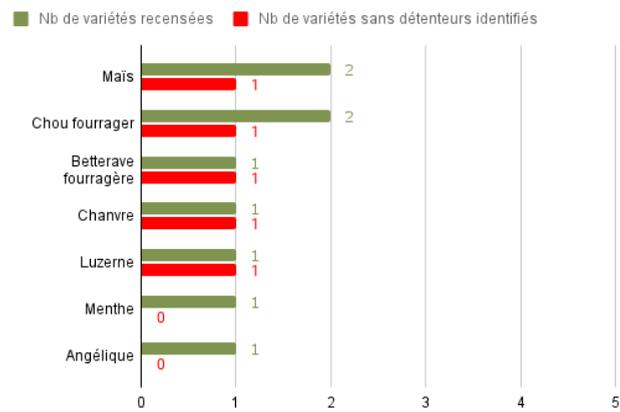


Figure 25 - Part des variétés de grandes cultures, aromatiques, fourragères sans détenteurs identifiés, par espèce

Dans les **autres catégories végétales cultivées, les résultats sont partagés** : les deux aromatiques ont au moins un acteur détenteur identifié, l'une des deux variétés de grandes cultures également, en revanche quatre des cinq fourrages n'ont pas d'acteurs détenteurs identifiés.

LE CAS PARTICULIER DES CÉPAGES ET DES POMMES DE TERRE

Contrairement à la plupart des variétés fruitières et potagères locales inventoriées, qui sont majoritairement sauvegardées par des acteurs en dehors des filières agricoles, **les cépages locaux et les variétés locales de pommes de terre sont largement valorisés et multipliés par les filières viticole et légumière.**

Les acteurs de la production agricole n'ayant pas été comptabilisés dans cet inventaire, **l'indication du nombre de structures détentrices identifiées** dans le cadre de l'inventaire pour ces variétés n'est **pas représentative de la réalité et ne semble pas pertinente à partager ici.**

Les 14 cépages et les 3 variétés de pommes de terre ont donc été **retirés de cette partie de l'étude des résultats** (non pris en compte dans les trois graphiques précédents et dans le graphique suivant).

Le graphique ci-après donne à voir sur l'ensemble des variétés inventoriées, toutes catégories confondues, la proportion de variétés pour lesquelles aucun détenteur n'a été identifié **sur le territoire régional dans le cadre de l'inventaire** et celle pour lesquelles un ou plusieurs détenteurs ont été identifiés.

Nombre de structures détentrices identifiées par variété

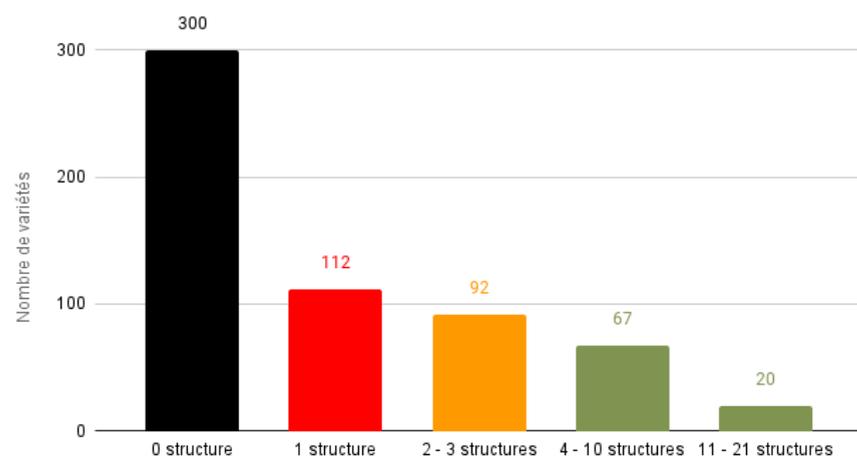


Figure 26 - Répartition des variétés recensées en fonction du nombre de structures détentrices identifiées

Au regard des informations collectées jusqu'à maintenant dans le cadre de l'inventaire, **au moins un détenteur a été identifié près de la moitié des variétés recensées.** Cela est un point **encourageant pour la sauvegarde du patrimoine cultivé de la région et de la diversité génétique locale.**

Cependant **pour plus de 38% d'entre elles**, soit 112 variétés, **une seule structure détentrice a été répertoriée pour l'instant. Le CREGENE considère ces variétés en urgence de conservation.** En effet, si pour une raison ou une autre le détenteur disparaissait ou perdait la variété, celle-ci pourrait disparaître. Ces variétés ne sont pas sécurisées. Il serait nécessaire de poursuivre la recherche de détenteurs au niveau national voire international.

Ensuite, pour **32% des variétés détenues, seuls 2 ou 3 acteurs détenteurs ont été identifiés.** Si l'urgence est moins forte que pour celle ayant un seul détenteur, ces variétés sont tout de même dans un **état de sauvegarde précaire**, car la disparition d'un ou deux des détenteurs pourrait faire passer les variétés en urgence de conservation.

Enfin, pour les 87 variétés restantes, soit 30% des variétés détenues, 4 à 21 structures détentrices ont été identifiées.

//

A ce stade, **aucun détenteur n'a été identifié pour 300 des variétés recensées, soit près de 50%.** Parmi elles, 267 sont des variétés fruitières (dont plus de la moitié sont des poires).

Peut-être ont-elles disparu ? Cette hypothèse est probable si l'on se reporte au chiffre de la **FAO** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), qui **estime à 75% la perte de biodiversité dans le monde des plantes cultivées.** Ce phénomène est notamment lié à l'évolution du modèle agricole après la seconde guerre mondiale qui a contribué à la disparition de la diversité variétale connue auparavant.

Cette conjoncture historique pourrait être expliquée par ces résultats qui posent questions. Cependant, il faut rappeler que cet inventaire est un premier recensement, très large et qu'un **approfondissement des recherches pour chaque variété serait nécessaire** afin de juger définitivement de l'absence de structures détentrices.

Le partage de ce rapport et des informations collectées est également une **invitation aux acteurs détenteurs de ces variétés, s'ils existent, à se manifester pour enrichir collectivement ce travail.**

[Liste des structures destinataires de l'enquête et identification des 42 acteurs répondants]

Les acteurs sont classés selon les quatre typologies identifiées lors du cadrage. Les noms en gras accompagnés d'un signe coloré correspondent aux acteurs ayant répondu à l'enquête.

Associations

(aux actions de sauvegarde, valorisation, jardinage, sensibilisation...)

LOIRE-ATLANTIQUE

- ✓ **Les Jardiniers de la Presqu'île**
- ✓ **Aux jardins des forges**
- ✓ **Génération mouvement 44, verger de la garenne**
- ✓ **Association de sauvegarde du verger municipal de Derval**
- ✓ **Collectif du Bois Joubert, verger conservatoire**
Mémoire fruitière en Pays de Vilaine
Terrain associatif Le Berligou
Association pour la Reconnaissance des Vins bretons
Association Château Essor Blinois
Groupe d'Animation Tourisme Montoir
Cordemais en permaculture
Comité du marron du Pays de Redon

MAINE-ET-LOIRE

- ✓ **Croqueurs de pommes Anjou**
- ✓ **Mission Bocage**
- ✓ **Verger conservatoire de l'Hôtellerie de Flée**
Société d'Horticulture d'Angers

MAYENNE

- ✓ **Société pomologique d'Ernée**
- ✓ **Verger conservatoire de la confrérie de la Bolée de Concise**
Société d'horticulture de la Mayenne

SARTHE

- ✓ **Croqueurs de pommes Maine Perche**
- ✓ **Association Patrimoine d'Asnières**

VENDÉE

- ✓ **Verger conservatoire de Pétré**
- ✓ **CPIE* Sèvre et Bocage**
Croqueurs de pommes Ile d'Yeu

Institutions publiques et têtes de réseaux

COLLECTIVITÉS :

- ✓ **Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine**
- ✓ **Parc Naturel Régional Normandie-Maine**
Parc Naturel Régional du Marais Poitevin
Parc Naturel Régional de Brière
Conseils départementaux 44, 49, 53, 72, 85

INSTITUTS ET CONSERVATOIRES

- ✓ **GEVES***
- ✓ **CTIFL* - ARELPAL**
INRAE* Angers
ITEIPMAI*
CEN* Pays de la Loire

MUSÉES

- ✓ **Musée départemental Robert Tatin**
- ✓ **Musée du vignoble nantais**

UNIVERSITÉS

- ✓ **Institut Agro Rennes Angers (ex : Agrocampus Ouest) - CRB* carottes**
- ✓ **Université d'Angers**

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Chambres d'agricultures 44, 49, 53, 72, 85

RÉSEAUX DE PRODUCTEURS

- ✓ **CAB***
- ✓ GAB 44, **GABB Anjou**, GAB 53, Gab 72, GAB 85
CIVAM* Pays de la Loire
GRAPEA CIVAM 85, FD CIVAM 44, CIVAM AD 49, 53, 72
Bio Loire Océan

Parcs et jardins publics et privés

Publics

LOIRE-ATLANTIQUE

Jardins de Nantes

MAINE-ET-LOIRE

Jardin Bio - Maison de l'environnement de la ville d'Angers

Camifolia
Terra Botanica

MAYENNE

Verger d'Ambrières les Vallées
Verger de Champfrémont

SARTHE

✓ **Arche de la nature - Le Mans Métropole**

✓ **Abbaye royale de l'Epau**

Parc Banjan
Potager du domaine du Gasseau

VENDÉE

Verger - Logis de la Chabotterie
Jardins de Bazoges-en-pareds

Privés

LOIRE-ATLANTIQUE

✓ **Eco-domaine la fontaine**

Abbaye de la Melleray

MAINE-ET-LOIRE

Château Colbert
Jardin potager de la Devansay
Jardin potager du château des Rues
Le potager du château
Abbaye de Bellefontaine
Abbaye Notre-Dame des Gardes

MAYENNE

✓ **Château de Craon**

Manoir de Favry
Potager de Lassay-les-Châteaux
Abbaye de la Coudre
Abbaye du Port du Salut

SARTHE

✓ **Prieuré de Vivoin**

Château de villaines
Château du Lude
Abbaye St Pierre de Solesmes
Abbaye Ste Cécile de Solesmes

VENDÉE

✓ **Potager du château de Chaligny**

✓ **Jardins du bâtiment de Thiré**

✓ **Château de la Flocellière**

Potager extraordinaire
Jardin du prieuré Saint Pierre

Professionnels

LOIRE-ATLANTIQUE

✓ **Côteaux nantais**
Graines Paysannes
Verger du val d'ordre

MAINE-ET-LOIRE

✓ **La bonne graine**
✓ **La Ferme de Sainte Marthe**
✓ **Pépinières Laurentaises**
✓ **La petite pépinière**
✓ **Ferme des Blottières**
✓ **Château d'Epiré**
Germinance
L'Aubépin
Le clos des arbres
Pépinières Albert
Pépinières Lelièvre
Pépinières Gaujard
Château des Vaults - domaine du Closel
Château de Chemans
Ferme du Pont-de-l'Arche

VENDÉE

✓ **La boîte à graines**
✓ **Pépinières Micheau**
Végétal 85
Les vergers de Vendée

AUTRE

✓ **Pépinière Les rameaux gourmands** (Morbihan limite Loire-Atlantique)

NB : Certains contacts n'ont pas répondu à l'enquête mais ont transmis des listes de variétés, c'est le cas par exemple des Jardins de Nantes.

[Des acteurs aux typologies variées et répartis sur le territoire]

Les acteurs répondants affichent une **diversité de profils**. Les **associations sont les structures les plus représentées**, la plupart ont pour vocation la sauvegarde d'espèces végétales. Les institutions publiques et têtes de réseaux ayant répondu à l'enquête sont des Parcs Naturels Régionaux (PNR), des lieux culturels, des instituts de recherche scientifique, des universités et des chefs de file de réseaux agricoles. Viennent ensuite les professionnels : cette catégorie rassemble des semenciers, grainetiers, pépiniéristes, etc. Enfin, les structures ayant un jardin ou un parc qui ont répondu sont soit publiques, soit privées (châteaux, prieurés, éco-domaine, etc.) ouvertes au public.

Typologies des structures répondantes

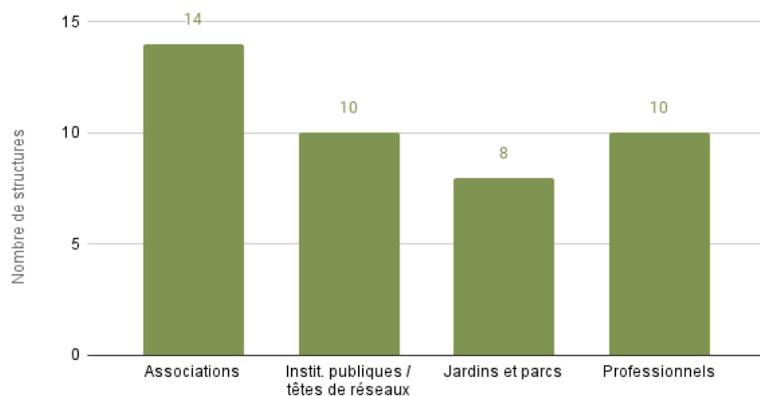


Figure 27 - Répartition des structures répondantes par typologie

Localisation des structures ayant répondu à l'enquête

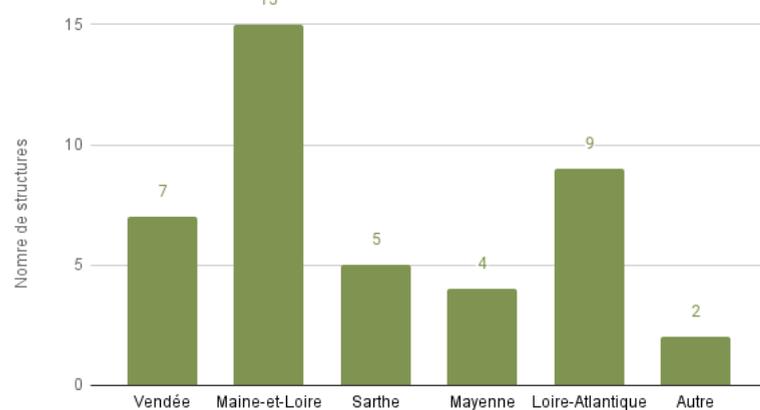
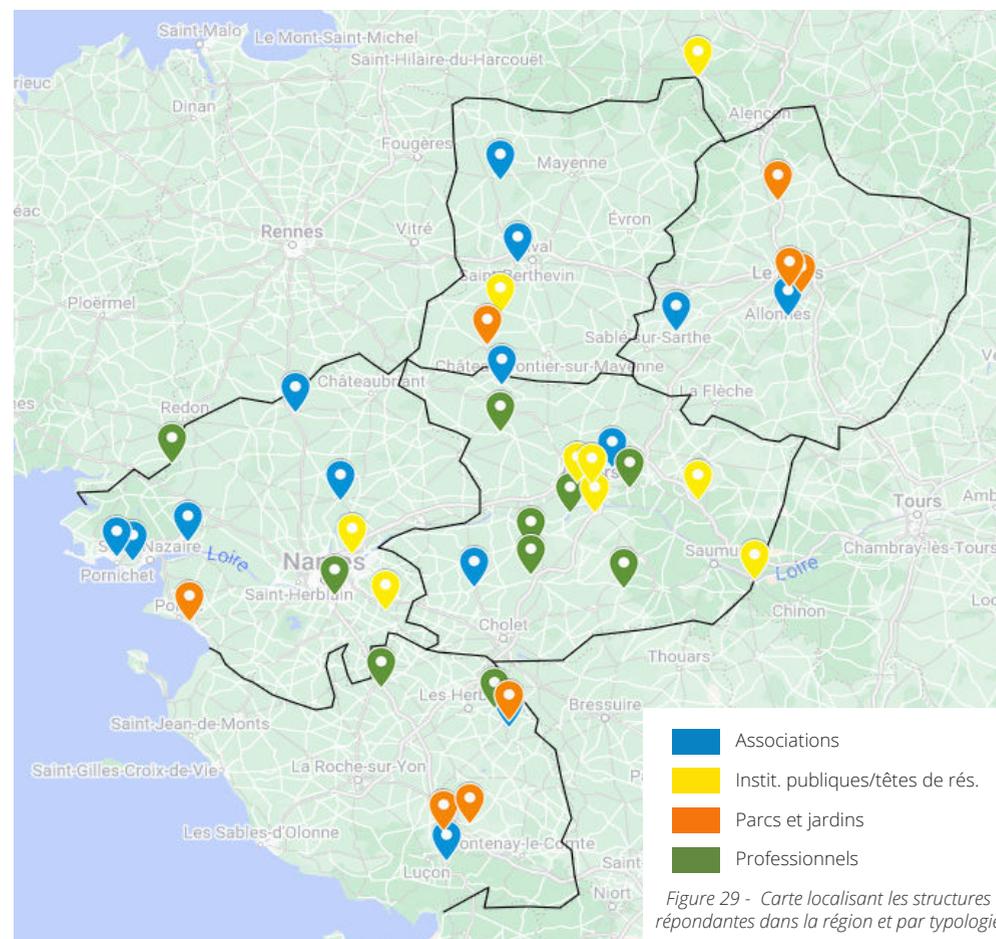


Figure 28 - Répartition des structures répondantes par département

Plus d'un tiers des structures ayant répondu à l'enquête sont implantées en **Maine et Loire**. On observe tout de même la **présence d'acteurs de la biodiversité cultivée locale dans l'ensemble des départements**. La répartition des acteurs sur la région est cohérente avec le nombre de variétés identifiées par département. Deux structures ont une provenance "autre", à savoir une pépinière implantée à 100m de la limite administrative de la Loire-Atlantique et un Parc Naturel Régional dont le siège social est situé dans l'Orne mais dont le champ d'action s'étend sur la Sarthe et la Mayenne.

Au minimum deux typologies de structures différentes sont présentes par département. Le Maine et Loire abrite principalement des professionnels et des institutions publiques/têtes de réseaux, tandis que la Loire-Atlantique et la Mayenne recensent plus d'associations. La Vendée et la Sarthe recèlent quant à elles une majorité de jardins et parcs, publics et privés.



[Des structurations et des financements multiples]

En termes de structuration et de fonctionnement des structures répondantes, deux informations peuvent être notées :

- D'une part **40% des structures** répondantes **ont plus de 5 salariés**, tandis que **31% n'en ont aucun**.
- D'autre part la **majorité des associations** répondantes **ont plus de 100 adhérents**.

L'enquête interrogeait également les structures sur leurs différents moyens de financements, afin de voir la répartition entre les financements publics et privés qui permettent à ces structures d'agir. Pour les financements publics, il s'agissait également de comprendre s'ils étaient plutôt locaux ou nationaux. Une même structure a pu faire figurer plusieurs sources de financements.

Il ressort des réponses l'**existence d'un soutien financier des collectivités territoriales** pour 61% d'entre elles provenant à **35% des Départements** et à **26% de la Région**; et de l'État pour 24% d'entre elles. Un financement communal non proposé dans le questionnaire a également été évoqué par une structure. L'auto-financement est cité par 70% des acteurs (associations, professionnels, privés). Enfin, 26% des structures ont recours à des soutiens privés.

[Des structures dont la visibilité reste à améliorer]

Moyens de communication propres à la structure

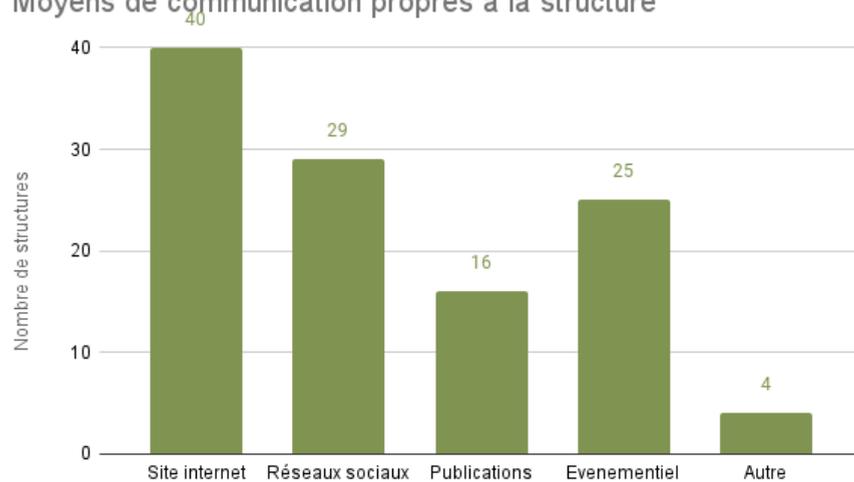


Figure 30 - Moyens de communication utilisés par les structures répondantes

Seules neuf des structures répondantes estiment être identifiées et visibles dans la région comme actrices de la sauvegarde et de la valorisation des variétés cultivées locales. La moitié juge au contraire ne pas l'être, tandis que les autres pensent que leur visibilité doit encore être améliorée. La communication réalisée par les acteurs s'appuie principalement sur des outils numériques (sites internet, réseaux sociaux) et sur l'organisation ou la participation à des événements.

[Une majorité de structures détentrices de variétés cultivées locales, principalement des fruitiers]

69% des acteurs répondants détiennent des variétés cultivées locales. Parmi les acteurs restants, certains affirment ne pas en avoir tandis que d'autres ne savent pas s'ils en possèdent dans leurs collections.

Parmi les 29 structures qui détiennent des ressources génétiques locales, 83% possèdent une ou plusieurs variétés d'une seule catégorie végétale tandis que 17% possèdent au moins une variété de deux catégories différentes. Ensuite, **79% des structures possèdent des fruitiers, 35% des potagères et une seule détient une céréale.**

A l'image de ce qui a pu ressortir de la partie précédente, les variétés fruitières sont largement représentées au sein des ressources détenues par les acteurs, de même que les grandes cultures/aromatiques/fourrages sont très peu représentées. En revanche, le pourcentage de variétés potagères parmi les variétés détenues par les acteurs répondants apparaît, lui, relativement important.

Catégories végétales détenues par les structures

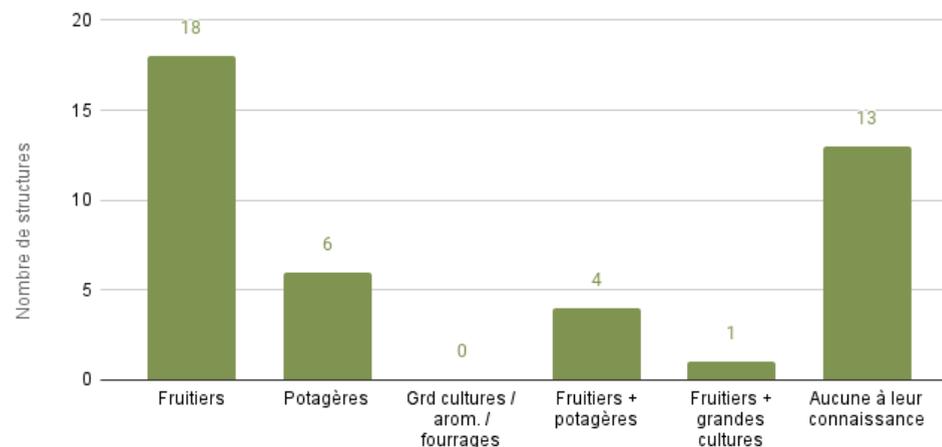


Figure 31 - Catégories végétales détenues par les structures répondantes

[Un intérêt porté aux variétés locales pour des raisons à la fois culturelles, scientifiques et agronomiques]

Les trois principales raisons pour lesquelles ces acteurs s'intéressent aux variétés cultivées locales sont :

- **Le caractère patrimonial de ces variétés**, leur lien avec l'histoire de la région et ce qu'elles peuvent en raconter.
- **La diversité génétique qu'elles représentent** et l'envie de conserver cette biodiversité.
- **Leur adaptation au terroir** et leur très probable capacité à d'adaptation au changement climatique.

D'autres raisons ont été évoquées : par exemple l'intérêt grandissant du grand public pour les produits locaux a éveillé ou entretenu chez certains acteurs l'envie de mieux connaître ces variétés. La recherche de "cultures adaptées qui demandent moins de soins en théorie" a également émergé de l'enquête, de même que la volonté de pouvoir transmettre des connaissances et des savoir-faire. Enfin, le simple plaisir du jardinage ou encore la qualité gustative de ces variétés sont apparus comme des motivations pour certains des acteurs.

[A chacun sa façon de contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des variétés cultivées locales]



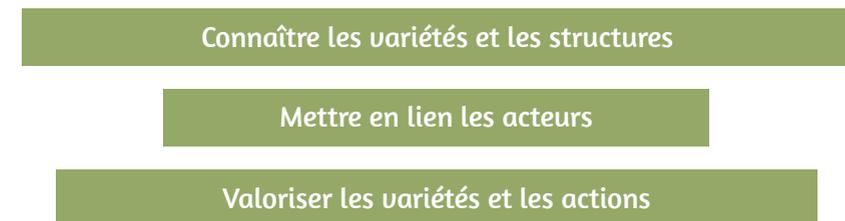
Les acteurs répondants agissent chacun à leur manière afin de sauvegarder et valoriser ces variétés cultivées locales. Ce nuage de mots propose une vision d'ensemble des actions menées, la taille des mots est liée à la récurrence de leur apparition dans le discours des acteurs.

Les trois actions les plus mises en oeuvre par les acteurs sont :

- **la culture et la production**
- **le partage et la diffusion**
- **la sensibilisation du grand public**

[Une première vision des besoins et envies exprimés au cours de l'enquête]

Les acteurs ont exprimé au travers de l'enquête des besoins et envies qui peuvent être organisés dans un premier temps sous ces **trois grandes idées** :



Ci-dessous les principaux besoins et envies partagés par les acteurs répondants :

- « Besoin d'un **outil qui informe** sur les variétés cultivées locales et sur les structures qui les détiennent »
- « Besoin d'étudier et de **caractériser** les variétés détenues »
- « Besoin de faire des **recherches historiques** sur les variétés et de la **collecte de mémoire** »
- « Besoin de **rencontres** entre acteurs et de partages d'expérience »
- « Besoin d'accompagnement en terme de **moyens humains** pour réaliser des projets »
- « Besoin d'**améliorer la visibilité** des lieux et des actions de sauvegarde »
- « Envie de **cultiver des variétés locales** »
- « Envie de faire la **promotion** des variétés cultivées locales auprès du grand public »
- « Envie de **valoriser économiquement** ces productions »

[Conclusions des échanges lors de la restitution en visioconférence auprès des acteurs]

—> Les acteurs participants à la restitution du 6 juillet ont exprimé une **agréable surprise** concernant le **nombre important de variétés potagères recensées**. Ils ont noté le potentiel que représentent les ressources détenues par au moins une structure.

—> Ils ont souligné en revanche un **travail à poursuivre sur les variétés fruitières de Loire-Atlantique** dont le nombre recensé est peu élevé à leurs yeux. Une des hypothèses avancées est que les variétés fruitières (pommiers, poiriers) de ce département sont des **variétés paysannes non décrites dans la bibliographie** (or l'inventaire est principalement basé sur des recherches bibliographiques). Cependant, elles sont présentes dans la mémoire collective. Ils ont donc mis en avant **l'importance et l'urgence de récolter la mémoire des anciens** sur l'existence des variétés fruitières. Pour mener à bien une telle démarche, les acteurs ont mis en lumière le besoin de financements, de temps et de structuration.

NB : suite à la restitution, comme évoqué précédemment, un participant a transmis au CREGENE une liste de variétés fruitières paysannes de Loire-Atlantique. Cette dernière n'a pas encore été traitée et viendra largement enrichir l'inventaire.

—> Il ressort des échanges que **la valorisation des variétés locales est aussi importante que leur conservation**. Si cette dernière permet le maintien de la diversité génétique, la première permet aux variétés de se diffuser et de prendre leur place dans le développement territorial. La valorisation peut être réalisée grâce à la **sensibilisation/promotion**, en s'appuyant sur les enjeux socio-environnementaux actuels et en créant notamment du lien avec la question de l'alimentation. La valorisation peut également être **économique**, en inscrivant les productions de variétés locales dans des circuits commerciaux. Le **manque de moyens humains pour mener à bien des projets** de sensibilisation a été mis en avant. En cause, l'importance du bénévolat dans ces structures (pas de moyens de salarier une personne) et un manque de renouvellement associatif qui participe au vieillissement des administrateurs.

—> Les participants à la réunion **ont de nouveau appuyé l'intérêt**, qui avait été exprimé par d'autres lors de l'enquête, de créer un **outil recensant les variétés locales et les structures** qui les détiennent. Pour cela, un temps d'échange a été demandé par les acteurs pour définir collectivement son contenu. Il sera important de s'appuyer sur les acquis des structures ayant déjà formalisé des outils s'en rapprochant.

—> Les structures présentes ont également confirmé le besoin de rencontres et d'échanges entre les acteurs de la biodiversité cultivée des Pays de la Loire : ils ont exprimé un **intérêt à rencontrer l'ensemble des structures** mais aussi et surtout un intérêt pour des **ateliers thématiques** réunissant les personnes concernées par les mêmes sujets, problématiques et projets ou encore pour des **visites de terrain** sur les différents sites de conservation des structures.

LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTEURS RÉPONDANTS, EN BREF :

Une diversité de profils :

associations de sauvegarde, jardins, pépiniéristes, semenciers, instituts de recherche, réseaux de producteurs, institutions publiques, etc.

Des acteurs répartis sur le territoire et plus d'un tiers localisé en Maine-et-Loire.

Des structures encore peu visibles et identifiées comme actrices de la biodiversité cultivée locale.

Des variétés détenues largement fruitières et une présence intéressante de variétés potagères.

3 points d'intérêt majeurs portés aux variétés locales :

Caractère patrimonial
Diversité génétique
Adaptation au terroir

3 actions dominantes mises en place par les structures :

Culture/production
Partage/diffusion
Sensibilisation du grand public

3 besoins principaux exprimés :

Connaître les variétés et les structures
Mettre en lien les acteurs
Valoriser les variétés et les actions



IV. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les résultats de ce travail d'inventaire et leur interprétation constituent un premier état des lieux et un point de départ pour la poursuite de l'action en faveur du végétal cultivé local. Cette dernière partie met en avant les principales conclusions de cette démarche et propose des perspectives pour agir concrètement et collectivement pour la sauvegarde et la valorisation des variétés cultivées des Pays de la Loire.

1. Conclusions générales

→ Les résultats du travail de recherche et d'enquête réalisé depuis deux ans constituent **un premier « porter à connaissance »** donnant un aperçu à la fois des richesses de la région, de leur état de sauvegarde et des acteurs impliqués sur ce sujet, leurs actions et leurs besoins. Cet **inventaire est ouvert**, les résultats partagés ici ne sont **pas exhaustifs. Ils témoignent néanmoins de la diversité génétique végétale existante en Pays de la Loire.**

→ La démarche a permis de **recenser plus de 600 variétés locales, dont près de 300 pour lesquelles au moins un détenteur a été identifié.** Elle a, de plus, **mis en lumière les enjeux** qui pèsent sur ces dernières et notamment **l'urgence de conservation pour une centaine d'entre elles.** Ce projet a également permis d'**identifier et mobiliser une diversité d'acteurs du territoire impliqués sur le sujet** de la biodiversité cultivée locale et de créer du lien avec les conservatoires.

→ Ce travail d'inventaire a pour le CREGENE et le CRAPAL, **vocation à être une base de connaissances permettant ensuite d'accompagner l'action** pour la sauvegarde et la valorisation de ces variétés.

2. Des situations et des perspectives différentes en fonction des catégories végétales

Il existe une **différence claire de représentation entre fruitiers, potagères et grandes cultures au sein des variétés recensées** et des variétés sauvegardées par les acteurs répondants. Les fruitiers et les acteurs qui agissent pour leur sauvegarde sont de loin les plus présents dans les résultats de cet inventaire. Les potagères et les structures qui participent à leur conservation sont moins nombreuses mais représentent tout de même un vivier intéressant. Les grandes cultures et les acteurs associés sont quant à eux presque absents des résultats. L'histoire et les caractéristiques des plantes (pérennes, annuelles,...) expliquent notamment la différence sur l'existence actuelle de variétés locales et d'acteurs les conservant.

Le tryptique ci-après résume la situation observée pour chacune des catégories végétales :

FRUITIERS

Pour les variétés fruitières il existe un nombre important d'acteurs **sensibles à la notion de "local"**. Les structures identifiées sont principalement des **associations de sauvegarde** qui gèrent des vergers conservatoires et publient des ouvrages. Ces acteurs sont déjà impliqués pour la sauvegarde des variétés locales. Aujourd'hui ils souhaitent **développer de nouveaux projets** pour mieux connaître leurs collections (**analyses phénotypiques et génétiques, recherches historiques**), pour retrouver d'autres variétés locales oubliées (**collecte de mémoire**) et pour faire connaître leurs actions et leurs variétés (amélioration de leur **communication/signalétique, valorisation économique** des fruits, etc.) Ils sont également intéressés pour connaître leurs homologues et leurs actions : **se rencontrer et partager leurs expériences.**

POTAGÈRES

Les acteurs des variétés potagères ne sont, eux, **pas particulièrement tournés vers la notion de "local", plus** souvent vers celle de « **variétés anciennes** ». **L'inventaire a permis à beaucoup d'entre eux de découvrir, de prendre conscience de l'existence des variétés locales** de légumes. La démarche a interpellé ces acteurs sur la question du local et **suscité leur intérêt.** On observe **deux catégories d'acteurs**, les semenciers/pépiniéristes, détenteurs, et les parcs/jardins, potentiel cultivateurs. **L'envie de cultiver des variétés locales** a été évoquée à plusieurs reprises par les parcs/jardins, avec la volonté de **les faire connaître au grand public.** Les professionnels sont quant à eux souvent **ouverts et disponibles pour diffuser et multiplier ces variétés.**

GRANDES CULTURES

L'inventaire des variétés locales, au sens où elles étaient entendues, n'a pas trouvé de réponse sur le sujet des grandes cultures. En revanche, pour les céréales particulièrement, le constat montre qu'**il existe déjà des réseaux, des collectifs qui travaillent sur la diversité génétique** des variétés. Ces expérimentations **favorisent la formation d'écotypes qui répondent aux besoins des paysans.** Les acteurs des grandes cultures, déjà structurés et participent ainsi à **l'adaptation de variétés à leur terroir.**

3. Un inventaire comme base pour accompagner l'action : les recommandations du CREGENE et du CRAPAL

Au regard des résultats de l'inventaire, **les conservatoires proposent de porter une attention particulière et prioritaire :**

- Aux variétés en urgence de conservation.
- Aux acteurs sollicitants l'appui des conservatoires pour développer leurs projets.

→ Ainsi, les 2 axes d'action suivants sont recommandés :

Sécuriser les variétés en urgence de conservation

Plus d'une centaine de variétés n'ont à ce jour qu'un détenteur connu. Un aléa pourrait concourir à la disparition de ces variétés. Il est urgent de **multiplier les sites de sauvegarde de ces variétés, de développer des sites relais.**

L'enquête montre que des acteurs sont prêts à renforcer ou à débiter une action de sauvegarde. Pour mener à bien cette stratégie de conservation dynamique collective, il s'agit principalement de **permettre la mise en lien des acteurs détenteurs de ces variétés et ceux qui souhaitent les cultiver.**

Des sites de sauvegarde existants, comme les vergers conservatoires, pourraient enrichir leurs collections et faire entrer la préservation de ces variétés en danger dans leur stratégie; d'autres acteurs, comme les jardins et parcs, pourraient débiter une action de sauvegarde et de valorisation des variétés locales. Si ce type de démarches interpelle des professionnels de la production agricole comme des maraîchers, elle pourrait conduire à la création de micro-filières.

Pour faciliter cette mise en lien / le partage d'information et ainsi répondre au besoin exprimé par les acteurs enquêtés, la création et la diffusion d'un outil qui répertorie les variétés et les structures détentrices seraient pertinentes. Cet outil à disposition des acteurs de la biodiversité cultivée, permettrait de « savoir ce qu'il existe et qui a quoi » et favoriserait la diffusion des ressources. La construction d'un tel répertoire nécessite que les acteurs se concertent et s'organisent pour définir le rôle de chacun.

Il serait également nécessaire de **rechercher et recenser d'autres détenteurs au niveau national voire international.**

Accompagner des projets de territoire, concrets, portés par des acteurs

Certains acteurs portent des projets soit déjà engagés, soit à construire. **Le CREGENE et le CRAPAL pourraient leur apporter un accompagnement dans la gestion de ces projets s'ils les sollicitent.** Des acteurs ont d'ores et déjà sollicité les conservatoires au cours de l'inventaire comme :

- **La Ferme des Blottières porte un projet de sauvegarde et développement des marrons « Noir des Mauges » et « Vendéen ».** Lors de l'inventaire elle a sollicité le CREGENE et le CRAPAL pour y prendre part au côté d'autres structures. C'est aujourd'hui une réelle démarche collective de sauvegarde et de valorisation de variétés locales de châtaigniers.

- **Le Verger Conservatoire de Pétré a fait appel au CREGENE pour l'accompagner** dans la construction et le suivi de la réponse à ce même appel à candidature. La caractérisation de sa collection permettra au Verger d'ajuster la stratégie de son projet de replantation 2024/2025 et de privilégier les variétés qui seront identifiées comme locales et en urgence de conservation.

→ 2 actions permettraient notamment de mener à bien les axes cités ci-dessus :

Permettre la rencontre et le dialogue entre les acteurs

Le CREGENE et le CRAPAL proposent le 26 mai 2023 une **journée de restitution et d'échanges** en présentiel aux acteurs de la biodiversité cultivée du territoire ainsi qu'à la Région Pays de la Loire. Les objectifs sont : d'une part de **présenter et illustrer les résultats**, d'autre part de **permettre aux différents acteurs de se rencontrer et d'échanger** et enfin de **sonder les motivations des acteurs.** Les temps de rencontre et de dialogue pourraient ensuite prendre **diverses formes.**

Etudier les variétés inventoriées, leurs spécificités et leurs intérêts

Il serait pertinent d'approfondir les recherches sur les variétés inventoriées et de les caractériser pour **identifier leurs spécificités et leur degré d'intérêt, notamment dans le cadre du changement climatique, sur le territoire ligérien ou ailleurs.** Il serait également intéressant d'**étudier la façon dont elles pourraient s'inscrire dans une production plus large** ou encore la manière dont elles sont **perçues par les consommateurs.** Ces études pourraient être portées par des acteurs de la biodiversité cultivée du territoire.

NB : En ce qui concerne les variétés sans détenteurs identifiés, l'action idéale consisterait en la poursuite de la recherche d'informations et de détenteurs (hors Pays de la Loire), notamment par un travail de terrain. Cette tâche, bien que pertinente, ne semble pas appropriée à la situation, au regard du peu de résultats garantis et de l'absence de moyens humains dédiés dans les conservatoires. Il est donc préconisé de concentrer l'effort sur les actions citées ci-dessus.

Ce projet a été initié début 2022 par Benoît Huntzinger, propriétaire de la Ferme des Blottières en Anjou. Quatre associations participent également à son élaboration et à sa mise en œuvre : Mission Bocage, Horizon Bocage, le CPIE* Sèvre et Bocage et le CREGENE/CRAPAL.

Le projet propose de **relancer la castanéiculture** (culture de châtaigniers) en Pays de la Loire **en s'appuyant sur des variétés locales**, les marrons "Noir des Mauges" et "Vendéen". En effet, le développement d'une telle culture pourrait permettre de **répondre à différents enjeux** :

- **Patrimonial**, car le châtaignier est l'un des constituants emblématiques du bocage ligérien avec sa silhouette caractéristique et son histoire riche. De plus, sa culture par le passé a mené à la création de variétés locales qu'il s'agit aujourd'hui de préserver.
- **Environnemental**, d'une part car cet arbre de haut jet qui peut vivre plusieurs siècles a une capacité de stockage carbone importante, d'autre part car sa floraison tardive offre une ressource alimentaire non négligeable aux pollinisateurs.
- **Économique**, car la production de marrons offre une opportunité de diversification intéressante. Elle est à construire sur le long terme au regard du temps nécessaire entre la plantation et la première récolte (6 à 8 ans), mais elle n'est pas contraignante en termes d'investissements et de temps à passer. De plus, on observe que la production française est à ce jour inférieure aux volumes de consommation des français, les marrons de Pays de la Loire pourraient trouver leur place sur ce marché.

Les actions envisagées sont les suivantes : **inventaire** des vieux arbres, **conservation** (suivi, multiplication, etc.), **caractérisation** (recherches bibliographiques, analyses, etc.), **développement agricole** (définition d'un mode de production dans un système agroécologique), **développement d'une filière locale** et **communication**.

Ce projet collectif qui allie sauvegarde d'un patrimoine vivant, contribution à la vie d'un écosystème et possibilité de diversifier une production est une **démarche inspirante qui montre le rôle que peuvent jouer les acteurs locaux dans la préservation et la valorisation des variétés cultivées locales sur le territoire des Pays de la Loire**.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES, EN BREF :

Un inventaire qui est :

Un premier « porter à connaissances » de la diversité du patrimoine végétal cultivé des Pays de la Loire

Non exhaustif, ouvert

Une base de connaissances pour accompagner l'action

Un inventaire qui a :

Été remis dans le contexte des productions végétales de la région

Permis de recenser plus de 600 variétés locales

Mis en lumière l'urgence de conservation d'une centaine de variétés

Mobilisé des acteurs du territoire impliqués sur le sujet

Montré des situations et des perspectives différentes en fonction des catégories végétales

Deux axes d'action recommandés :

Sécuriser les variétés en urgence de conservation

Accompagner des projets de territoire portés par des acteurs

Deux actions complémentaires identifiées :

Etudier les variétés inventoriées, leurs spécificités et leurs intérêts

Permettre la rencontre et le dialogue des acteurs



BIBLIOGRAPHIE DU RAPPORT

Cette partie liste les sources utilisées pour la rédaction du présent rapport, particulièrement de l'introduction et du premier chapitre. La bibliographie de l'inventaire est, elle, disponible en Annexe 1.

INTRODUCTION :

“Un atout pour la région : préserver son patrimoine génétique”, Bureau des Ressources Génétiques, 1997.

“Inventaire des variétés fruitières de Poitou-Charentes”, Prom’haies Poitou-Charentes, 2014/2015.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE :

<http://www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>

<https://sigespal.brgm.fr/spip.php?article66>

<http://www.comite21.org/docs/comite21-grandouest/giecpaysdelaloire/rapportgiecpaysdelaloire.pdf>

<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/content/download/33996/233012/file/Erbray%20-%20Livret%203%20Etude%20d%27impact%20-%20Part3.pdf>

<https://www.brgm.fr/fr/implantation-regionale/pays-loire>

<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/dossier-territorial-regional-2020-une-agriculture-tres-diversifiee-dans-les-a1094.html>

<https://www.paysdelaloire-eco.fr/ressources-analyses/agriculture/productions-agricoles/>

APERÇU DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES :

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2022/2022_panorama_socioeconomique_PdL_2020.pdf

https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_pays_de_la_loire_cle0eaedf-1.html

https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Etudes_RA2020_Region_cle0b9983.pdf

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/lagriculture-en-pays-de-la-loire-en-2020/>

https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Essentiel_2020_02_PresPdL_cle076345.pdf

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2021/2021_ORAB_synthese_Pays_de_la_Loire_donnees_2019.pdf

https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/recensement-infographie_primeur_PdL_cle0181ac.pdf

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2013/13_note_typologie_fruits_02.pdf

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2013/201307_etude_arboriculture_01.pdf

<https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/2019-10/etat-des-lieux-de-la-filiere-arboricole.pdf>

<https://votreavenirvegetal.fr/a-propos/filieres-vegetal-specialis-pays-de-loire/maraichage>

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2013/13_note_typologie_legumes_01.pdf

<https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/2019-10/etat-des-lieux-de-la-filiere-legumiere.pdf>

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2013/13_note_typologie_grandes_cultures_02.pdf

https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2020/01/Filiere_grandes_cultures-CAB_janv20.pdf

https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Essentiel_2021_05_FilGC_cle81adf2.pdf

<https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/2019-10/etat-des-lieux-de-la-filiere-semence.pdf>

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2013/201303_etude_semences_01.pdf

https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Essentiel_2021_02_FilViti_cle0122f6.pdf

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2013/13_note_typologie_viticulture_02.pdf

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/ecophyto/dephy-30-000-pour-experimenter/groupes-dephy/arboriculture/>

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2013/13_note_typologie_horticulture_pepiniere_02.pdf

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2014/2014_09_etude_horticulture_pepiniere_01.pdf



 LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Carte des grands ensembles géologiques des Pays de la Loire - Tirée du « Profil Environnemental des Pays de la Loire », DREAL Pays de la Loire / Préfet de la région Pays de la Loire

Figure 2 - Carte des 10 familles géographiques des Pays de la Loire - Tirée du site de l'Atlas de paysage des Pays de la Loire

Figure 3 - Part des exploitations arboricoles dans l'ensemble des exploitations agricoles - « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire », 2022, PEP CA PdL d'après données MSA

Figure 4 - Part des exploitations productrices de légumes dans l'ensemble des exploitations agricoles - Tirée de « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire », 2022, PEP CA PdL d'après données MSA

Figures 5, 6 et 7 - Parts des surfaces en céréales, oléagineux et protéagineux dans la SAU - Tirées de « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire », 2022, PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL

Figure 8 - Part des exploitations viticoles dans l'ensemble des exploitations agricoles - Tirée de « « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire », 2022, PEP CA PdL d'après données MSA

Figure 9 - Surfaces en semences par 1 000 ha de SAU - Tirée de « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire », 2022, PEP CA PdL d'après données SEMAE

Figure 10 - Carte indicative des catégories de semences produites dans chaque département

Figure 11 - Surfaces totale en production et chiffre d'affaires de l'horticulture et de la pépinière ornementales - Tirée de « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire », 2022, PEP CA PdL d'après données France AgriMer

Figure 12 - Pages de couverture de deux ouvrages méthodologiques - cf Annexe 1 - Bibliographie de l'inventaire p.44

Figure 13 - Typologies des acteurs cibles

Figure 14 - Pages de couverture de trois ouvrages de référence - cf Annexe 1 - Bibliographie de l'inventaire p.44

Figure 15 - Répartition par famille des acteurs répertoriés

Figure 16 - Extraits du questionnaire d'enquête

Figure 17 - Frise chronologique de la démarche d'inventaire

Figure 18 - Répartition des variétés recensées par catégorie végétale

Figure 19 - Répartition des variétés fruitières recensées par espèce

Figure 20 - Répartition des variétés potagères recensées par espèce

Figure 21 - Répartition des variétés de grandes cultures, aromatiques, fourrages par espèce

Figure 22 - Répartition des variétés recensées par département de création ou d'adaptation

Figure 23 - Part des variétés fruitières recensées sans détenteurs identifiés, par espèce

Figure 24 - Part des variétés potagères recensées sans détenteurs identifiés, par espèce

Figure 25 - Part des variétés de grandes cultures, aromatiques, fourrages sans détenteurs identifiés, par espèce

Figure 26 - Répartition des variétés recensées en fonction du nombre de structures détentrices identifiées

Figure 27 - Répartition des structures répondantes par typologie

Figure 28 - Répartition des structures répondantes par département

Figure 29 - Carte localisant les structures répondantes dans la région et par typologie

Figure 30 - Moyens de communication utilisés par les structures répondantes

Figure 31 - Catégories végétales détenues par les structures répondantes



ANNEXES

Annexe 1 : Bibliographie de l'inventaire

OUVRAGES ET PUBLICATIONS

BERNHARD R., LETERME E., OLIVIER L., TARBOURIECH M-F.,

Repérage, description et conservation des variétés fruitières régionales, Genet Sel Evol 26 (suppl1), S315, 1994, disponible sur Hal : hal-02714369

CLAUSE L.,

Graines d'Elite - Catalogue printemps 1928, Établissements Clause, 1928, 100p.

Graines d'Elite - Catalogue printemps 1945, Établissements Clause, 1945, 81p.

Graines d'Elite - Catalogue printemps 1957, Établissements Clause, 1957, 80p.

CREGENE (Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Ouest Atlantique),

Inventaire de la biodiversité domestique - Stage Audrey Gourmaud, 2016-2019

FAUVETTE S.,

Des raisins, éditeur Gulf Stream, coll "Sauvegarde", 2009, 70p.

INTERFEL et FRANCEAGRIMER,

Etude transversale sur les Signes officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine dans la filière des fruits et légumes frais, 2020

LEROY A.,

Dictionnaire de pomologie contenant l'histoire, la description, la figure des fruits anciens et des fruits modernes les plus généralement connus et cultivés, 6 volumes, Paris, 1867-1879

1 : Poires A-C, 1867, 615p. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5436743t/f6.item>

2 : Poires D-Z, 1869, 776p. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54406234/f4.item>

3 : Pommes A-L, 1873, 444p. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5440608f/f6.item>

4 : Pommes M-Z, 1873, pp. 444-880 Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5440603c?rk=21459;2>

5 : Fruits à noyau : abricots, cerises, 400p. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54602751?rk=128756;0>

6 : Fruits à noyau : pêches, brugnons, nectarines, pavies, 1879, 333p. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5440609v/f6.item.r=l%20>

LEROY A.,

Bibliothèque Vie Pratique, librairie Hachette

"Culture des alliacées potagères : oignon, poireau, ail, échalote, ciboule", 1941, 76p.

"Culture des légumes racines : carottes, navets, salsifis, betteraves, radis", 1942, 95p.

"Les choux, choux-pommés, choux-fleurs, choux de Bruxelles, choux-raves", 1943, 95p.

LETERME E., LESPINASSE J-M.,

Les fruits retrouvés, patrimoine de demain. Histoire et diversité des espèces anciennes du Sud-Ouest, Rodez, Editions du Rouergue, 2008, 623p.

MARCHENAY P., LAGARDE M-F,

A la recherche des variétés locales de plantes cultivées, Page PACA, 1987, 211p.

MARCHENAY P., BERARD L.,

Des pommes, éditeur Gulf Stream, coll "Sauvegarde", 2004, 68p.

MONNIER J. ET CIE,

Les semences, "1ère partie "Les plantes potagères" :

Tome 1 (A-L), A la pyramide, Trélazé (Maine et Loire), 1873, 252p.

Tome 2 (M-V), A la pyramide, Trélazé (Maine et Loire), 1873, 760p.

PRAVIE C.,

"Poires et pommes de l'Anjou au XIXe siècle. Variétés anciennes et modernes", Archives d'Anjou, n°16, Association des amis des Archives d'Anjou, 2013

PROM'HAIES POITOU-CHARENTES,

Inventaire des variétés fruitières anciennes de Poitou-Charentes, gisement de biodiversité domestique, 2014-2015

RENAUD V.,

Tous les légumes courants, rares ou méconnus, cultivables sous nos climats, n° édition 206-02, Ulmer, 2003, 224p.

SOCIÉTÉ POMOLOGIQUE DE FRANCE,

Le verger français, Lyon-Paris, 1947-1948, 2 tomes

Tome 1 : "Catalogue descriptif des fruits adoptés par le congrès pomologique" - 1947, 561p. Disponible sur : <http://pomologie.info/oc/vergerfcs/tom1/index.html>

Tome 2 : Chapitre 1 "Fruits locaux et régionaux", Chapitre 2 "Pommes américaines" - 1948, 580p. Disponible sur : <http://pomologie.info/oc/vergerfcs/tom2/index.html>

Les fruits inédits du verger français - Bulletins de la société pomologique de France - 1938-1964, disponible sur : <http://pomologie.info/oc/vergerfcs/tom3/index.html>

UNION POMOLOGIQUE DE FRANCE, LES CROQUEURS DE POMMES,

Fruits de Poitou-Charentes, coll. "Le verger des terroirs de France", Cahier régional de l'Union Pomologique de France, édition Union pomologique de France, juillet 2016, 88 p.

Fruits des Pays de la Loire, coll. "Le verger des terroirs de France", Cahier régional de l'Union Pomologique de France, édition Union pomologique de France, septembre 2012, 111 p.

VERGER CONSERVATOIRE DE PÉTRÉ,

Pommes, poires, passion, 2014, 74 p. Disponible sur : <http://www.vergerconservatoire.fr/pdf/livret.pdf>

Catalogue du verger, 2021, 20 p. Disponible sur : <http://www.vergerconservatoire.fr/catalogue.php>

VILMORIN-ANDRIEUX & CIE,

Catalogue général de graines. Printemps 1886, 1886, 200 p.

Supplément aux catalogues 1885-1886, 1886, 12 p.

Les Plantes potagères, description et culture des principaux légumes des climats tempérés, édition 1891, 730 p. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bp-t6k8630130c/f27.item.r=oignon>

Les Plantes potagères, description et culture des principaux légumes des climats tempérés, édition 1904

The vegetable garden; illustrations, descriptions, and culture of the garden vegetables of cold and temperate climates, New York, E.P. Dutton and company, 1920

ARTICLES DE JOURNAUX / PÉRIODIQUES

BIOFIL :

<https://www.biofil.fr/actualites/violette-loire-carotte-paysanne-les-etals/#:~:text=De%20couleur%20rouge%2Dviolette%20%C3%A0,le%20Maine%2Det%2DLoire.>

DEMAIN VENDÉE :

“La Vendée l'autre terre du houblon”, Demain Vendée - Le journal des initiatives positives, n°9, Mars 2021

FRANCE 3 PAYS DE LA LOIRE :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nantes/nantes-rennaissance-du-berligou-vin-privileges-1866288.html>

L'HEBDO DE SÈVRE ET MAINE :

https://actu.fr/pays-de-la-loire/le-loroux-bottereau_44084/au-loroux-cultive-petits-pois-depuis-60-ans_11784177.html

OUEST FRANCE :

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/coueron-44220/le-berligou-retrouve-son-quartier-historique-5351548>

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/les-sables-dolonne-85100/le-girouard-le-potiron-gris-de-vendee-s-invite-versailles-6277076>

SITES INTERNET

ACADÉMIE DU CHENIN : <https://www.academieduchenin.org/histoire-1>

ANGYS : <https://angys.fr/>

ASSOCIATION ANGÉLIQUE NIORT MARAIS POITEVIN : <http://www.angelique-maraispoitevin.fr/>

ASSOCIATION PATRIMOINE D'ASNIÈRES : <https://www.asnierespatoirne.fr/verger/signaletique/>

CHÂTEAU D'ÉPIRÉ : <http://www.chateau-epire.com/terroir/>

CHÂTEAU ESSOR BLINOIS : https://www.chateau-essor-blinois.com/?fbclid=IwAR2oyLKqn7e3Ma5vGN_Yn6vXjDxtpn5Uwggk5VINMbaQzQRLv9oM_--Efbo

CNPMAI (Conservatoire national des plantes à parfum, médicinales et aromatiques) : <https://www.cnpmai.net/fr/vente-de-semences-et-plants/> et <https://www.cnpmai.net/wp-content/uploads/2020/03/Publication-Menthe-poivr%C3%A9e-2016.pdf>

COTEAUX NANTAIS : <https://www.coteaux-nantais.com/fr/fruits/pommes-bio>

COURGES & CIE : <https://courgescie.com/>

GERMINANCE : https://www.germinance.com/catalogue_en_ligne_3.php

GEVES : <https://www.geves.fr/catalogue/>

GRAINES BAUMAUX : <https://www.graines-baumaux.fr/>

GRAINES DEL PAIS : https://www.grainesdelpais.com/catalogue_en_ligne_2.php

GRAINES DE TROC : <https://www.grainesdetroc.fr/>

JARDIN'ENVIE : <https://www.jardinenvie.com/la-boutique/le-catalogue-de-varietes>

JARDIVIGNE : <https://jardivigne.com/fr/les-cepages-precoces/38-muscat-de-saumur.html>

KOKOPELLI : <https://kokopelli-semences.fr/fr/>

LA BOÎTE À GRAINES : <https://laboiteagraines.com/>

LA BONNE GRAINE : <https://www.labonnegraine.com/>

LA FERME DE SAINTE MARTHE : <https://www.fermedesaintemathe.com/>

LA GAZETTE DES OLONNES : <https://lagazettedesolonne.over-blog.com/2018/06/chardonnette-dans-le-marais-de-l-ile-d-olonne.html>

LA NOIRMOUTIER : <https://www.lanoirmoutier.com/nos-varietes-de-pomme-de-terre/>

LA PETITE PEPINIÈRE : https://630fc6d3-437d-46b0-a617-22051e02c4aa.filesusr.com/ugd/3d07f5_c7a04e4269594e2d94e0ec0ffe44205c.pdf

LA SOCIÉTÉ DES PLANTES : <https://www.lasocietedesplantes.com/>

LA VACHE QUI RÊVE : <https://www.lavachequireve.fr/articles.php?lng=fr&pg=1193>

LE BIAU GERME : <https://www.biaugerme.com/index.php>

LEBLOGADUPDUP : <http://www.leblogadupdup.org/2013/05/17/salades-de-debut-de-printemps-2/>

LE CLOS DES ARBRES : <http://www.leclosdesarbres.fr/produit/reinette-clochard/>

LE CONSERVATOIRE DU POTAGER EXTRAORDINAIRE : <https://conservatoire.potagerextraordinaire.com/vente-de-plants/>

LES CROQUEURS DE POMMES - ANJOU : poires : <https://www.croqueurs-anjou.org/index.php?numlien=12> / pommes : <https://www.croqueurs-anjou.org/index.php?numlien=13> + <https://www.croqueurs-anjou.org/index.php?numlien=17>

LES CROQUEURS DE POMMES - SARTHE : <https://croqueurs-national.fr/associations-locales/85-maine-perche.html> + <https://fr.calameo.com/read/00576579557a8b4b28819>

LES CROQUEURS DE POMMES - PAYS DU GOIS : <http://www.paysdugois.fr/bouin-2/>

LE JARDIN DES CURIEUX : <https://www.lejardindescurieux.com/accueil/769-cynara-cardunculus-chardonnette-de-vendee-caillebotte.html>

LES JARDINIERS DE LA PRESQU'ÎLE : <https://www.jardiniers-presquile.com/>

LES LETTRES DE CLÉMENT : <https://leslettresdeclement.com/2021/04/20/les-petits-pois-du-port-egaud/>

LES MORDUS DE LE POMME : <https://www.mordusdelapomme.fr/spip.php?rubrique26>

LES RAMEAUX GOURMANDS : <https://v-assets.cdns.com/fs/Root/exatv-Catalogue-Les-Rameaux-Gourmands-2022-2.pdf>

MAGELLAN : <https://www.magellan-bio.fr/courges-et-courgettes/141-courge-melonnette-jaspee-de-vendee-bio-2g.html>

MAISON DE LA SEMENCE DE LA LOIRE : <https://msloirepilat.files.wordpress.com/2021/01/catalogue-2021-compresse.pdf>

MÉDIAFEL : <https://www.arboriculture-fruitiere.com/articles/commercialisation/ne-lappelez-plus-angelys-mais-angysr>

MILLE VARIÉTÉS ANCIENNES : <https://www.millevarietesanciennes.org/boutique-de-mille-varietes-anciennes/>

MISSION BOCAGE : <https://missionbocage.fr/wp-content/uploads/2021/06/Liste-des-vari%C3%A9t%C3%A9s-de-pommes.pdf>

MUSÉE DU VIGNOBLE NANTAIS : <https://www.musee-vignoble-nantais.eu/les-ressources/la-collection-du-musee/le-conservatoire-des-cepages/> et https://www.musee-vignoble-nantais.eu/fileadmin/SCOT/08_MuseeDuVignobleNantais/03_LesRessources/02_Collections/022_Conservatoire/Guides_visites.pdf

ORIGINEL - LES PRODUITS D'ORIGINE : <https://www.produits-origine.com/appellations/igp-mogette-de-vendee/>

PAYS DE SAINT JEAN DE MONTS : <https://paysdesaintjeandemonts.fr/manger-et-deguster/recettes-vendeennes/recette-caillebottes/>

PÉPIN'HIER : <https://www.pepinhier.fr/>

PÉPINIÈRE DEFONTAINE : <https://www.pepinieres-defontaine.fr/>

PÉPINIÈRE ORGEREAU : <https://www.pepinieres-ogereau.fr/>

PÉPINIÈRE LES BOIS NOUZILLES : <https://www.pepiniere-les-bois-nouzilles.fr/>

PÉPINIÈRES ALBERT : <https://pepinieres-albert.com/categorie-produit/arbres-fruitiers/page/12/>

PÉPINIÈRES LAURENTAISES : <https://www.pepiniereslaurentaises.fr/nos-vegetaux/arbres-fruitiers/pommiers/pommes-a-couteau/>

PÉPINIÈRES LELIÈVRE : <https://pepiniereslelievre.wordpress.com/home/>

PÉPINIÈRES MICHEAU : <https://pepiniere-micheau.pagesperso-orange.fr/045f7c9fe309c071d/045f7c9fe309d6629.html>

PIERRE GAUJARD : <https://www.gaujard.fr/33-decouvrez-nos-varietes-d-arbres-fruitiers-bio#/categories-pommes>

PLANTGRAPE : <https://plantgrape.plantnet-project.org/fr/cepage/Chenin#1348>

PÔLE FRUITIER DE BRETAGNE : <https://polefruitierbretagne.fr/>

POMMIERS.COM : <http://www.pommiers.com/abricot/abricotier.htm>

POMOLOGIE.COM : <http://pomologie.com/poire/poire1/fpoires/beurredeLucon/beurredeLucon.html>

RÉSEAU SEMENCES PAYSANNES : <https://ressources.semencespaysannes.org/docs/pp2.pdf>

ROSERAIE DE LA DEVISE : <https://www.roseraiedeladevise.com/categorie-produit/arbres-fruitiers/pommiers/>

SEMAILLE : <https://www.semaille.com/676-oignon>

SEMENCES-PARTAGE (FORUM) : <http://www.semences-partage.net/index.php>

SPICILÈGE : http://www.spicilege.org/index.php?option=com_adsmanager&Itemid=44

VÉGÉTAL 85 - PÉPINIÈRES : <https://www.pepiniere-vegetal85.fr/31-Fruitiers?page=8>

VENT MARIN : http://ventmarin.free.fr/passion_tomates/tomates_b/belle_angevine.htm

VERGER DE SONDIGNY : http://www.intragatine.org/PaysGatine/Infos-utiles/Etude_jardins/Fiche-Verger.htm

VINOPÔLE - CVDL : https://www.vinopole-cvdl.com/fileadmin/fichiers/NEWSLETTER/Article_IFV-conservatoire_congres_chenin_2019.pdf

VINS DU VAL DE LOIRE : <https://www.vinsvaldeloire.fr/fr/>

DOCUMENTS ISSUS DE L'ENQUÊTE

Informations recueillies dans le questionnaire en ligne :

Liste de variétés détenues, Croqueurs de pommes de l'Anjou, envoyé le 17/11/2021
Liste de variétés détenues, Arche de la Nature - Le Mans Métropole, envoyé le 22/11/2021
Liste de variétés détenues, La Boîte à Graine, envoyé le 07/12/2021
Liste de variétés détenues, Les Coteaux Nantais, envoyé le 10/01/2022
Liste de variétés détenues, Institut Agro Rennes Angers - CRB carottes, envoyé le 06/03/2022
Liste de variétés détenues, CPIE Sèvre et bocage, envoyé le 12/11/2021
Liste de variétés détenues, Guillaume Micheau, envoyé le 18/03/2022

Archives envoyées par mail :

Liste de variétés détenues, Génération mouvement / aîners ruraux 44, document transmis le 10/03/2022
Liste de variétés détenues, Abbaye de l'Epau, document transmis le 01/03/2022
Plan du verger, Hôtellerie de Flée, document transmis le 08/03/2022
Liste de variétés détenues, Verger du Haut Carrouges, document transmis le 04/01/2022
Liste de variétés détenues, Société pomologique d'Ernée, document transmis le 14/01/2022
Liste de variétés détenues et plan du verger, Bois Joubert, documents transmis le 21/06/2022
Liste de variétés détenues, Parc des Oblattes - Nantes, document transmis le 25/03/2022
Liste de variétés détenues, Verger municipal de Derval, document transmis le 31/03/2022
Liste de variétés détenues, Verger de Garenne, document transmis le 10/03/2022
Documentation évoquant des variétés locales, PNR Loire Anjou Touraine, documents transmis 20/12/2021

Informations communiquées par téléphone :

Liste de variétés détenues, Confrérie de la Bolée de Concise, appel du 24/02/22
Liste de variétés détenues, La Petite Pépinière, appel du 23/06/2022
Liste de variétés détenues, Mission Bocage, appel du 11/03/22
Liste de variétés détenues, Au jardin de forges, 17/06/2022
Un nom de variété détenue, La Bonne Graine, appel du 11/01/22
Deux noms de variétés détenues, Ferme des Blottières, appel du 27/10/21

Annexe 2 : Liste des variétés inventoriées

IMPORTANT - POUR RAPPEL :

La liste ci-dessous répertorie les variétés recensées par catégorie végétale et par espèce. Pour chacune des variétés sont donnés : le nom commun, le département de création ou d'adaptation et le nombre de détenteurs identifiés dans le cadre de l'inventaire.

A NOTER, CONCERNANT LE DÉPARTEMENT INDIQUÉ POUR CHAQUE VARIÉTÉ :

Il peut correspondre sans distinction :

- au département des Pays de la Loire dont la variété est originaire (spécifiquement ou faisant partie d'un périmètre incluant d'autres départements hors région).

- au département des Pays de la Loire dans lequel la variété s'est adaptée (jusque dans les années 1950-60) et dont l'origine peut varier (cf p.24).

→ Dans le cas des variétés adaptées, a été pris en compte le département qui figure dans la bibliographie comme le premier lieu de culture de cette variété dans la région et/ou le plus important (elles peuvent être à présent diffusées dans d'autres départements de la région).

→ Pour certaines variétés adaptées, la bibliographie n'indique pas de département précis, ces variétés sont regroupées sous le terme « non précisé ». Au contraire pour d'autres plusieurs départements sont cités, elles sont regroupées sous le terme « multiples ».

A NOTER, CONCERNANT LE NOMBRE DE DÉTENTEURS INDIQUÉ POUR CHAQUE VARIÉTÉ :

Il correspond au nombre de structures identifiées, au cours des recherches et de l'enquête, comme détentrices de la variété. Ce nombre est donné au regard des connaissances après deux années de travail et ne peut être une vérité figée.

Le nombre de détenteurs identifiés n'est pas indiqué pour les cépages, les pommes de terre et les IGP pour les raisons expliquées p.26.

FRUITIÈRES

Nom commun	Département de création ou d'adaptation	Nombre de détenteurs identifiés dans le cadre de l'inventaire
POMMES		
Api d'été	Maine-et-Loire	1
Api noir	Maine-et-Loire	2
A Troche	Vendée	7
Bastien	Loire-Atlantique	6
Bataille	Mayenne	0
Barbarie	Loire-Atlantique	0
Beauvoys	Maine-et-Loire	0
Bec-Corbin	Maine-et-Loire	2
Bédange blanc	Multiples	0
Bédange de Nantes	Loire-Atlantique	3
Bédange rouge	Loire-Atlantique	1
Belle angevine	Maine-et-Loire	0
Belle de jour	Loire-Atlantique	0
Belle de Longué	Non précisé	1
Belle de Saumur	Maine-et-Loire	0
Belle Ente	Multiples	8
Belle mousseuse	Maine-et-Loire	0
Belle-fleur rouge	Mayenne	2
Bellefontaine	Maine-et-Loire	2

Belle sorte	Loire-Atlantique	0
Bergerie	Loire-Atlantique	0
Bernardière	Loire-Atlantique	1
Bidet	Maine-et-Loire	2
Blanc de Fresnoy	Sarthe	2
Blanc Dureau	Loire-Atlantique	0
Blanc Mollet	Loire-Atlantique	0
Blanc-sûr	Sarthe	0
Blanche de Bournay	Maine-et-Loire	0
Blanche de la Sarthe	Sarthe	0
Bramtôt	Loire-Atlantique	0
Bonne du Plessis	Maine-et-Loire	0
Bonne Hotture	Maine-et-Loire	15
Bon père gris	Maine-et-Loire	0
Bouet de Bonnetable	Sarthe	8
Bouquet	Loire-Atlantique	0
Cafernanty	Mayenne	3
Calleville de Grugé	Maine-et-Loire	0
Calville blanc d'Hiver	Maine-et-Loire	8
Calville d'Anjou	Maine-et-Loire	0
Calville d'Août	Non précisé	8
Calville gloire de Doué	Maine-et-Loire	1
Calville rose	Mayenne	2
Canalé	Loire-Atlantique	0
Cardunet	Loire-Atlantique	1
Carrel	Loire-Atlantique	2
Chailleux	Loire-Atlantique	20
Chailleux tardif	Loire-Atlantique	1

Chérubine	Loire-Atlantique	0
Chopine	Vendée	4
Clairette	Non précisé	1
Claudine	Maine-et-Loire	0
Cloche	Maine-et-Loire	5
Coco d'Issé	Non précisé	1
Coeur de boeuf	Loire-Atlantique	0
Court pendu Le Thessier	Mayenne	1
Courtin	Maine-et-Loire	1
Cul de mulet	Maine-et-Loire	2
Damelot	Multiplés	0
D'Atteloire	Maine-et-Loire	0
De béhier	Sarthe	2
De Chazé	Maine-et-Loire	0
De coudre	Sarthe	7
De la Beaudrairie	Maine-et-Loire	0
De la Rouairie	Maine-et-Loire	1
De Large	Maine-et-Loire	0
De Latrelle	Maine-et-Loire	0
Delphine	Loire-Atlantique	0
De Messe	Non précisé	1
De Meunier	Maine-et-Loire	2
De Pocé	Maine-et-Loire	0
De rose	Sarthe	2
De Sénégal	Maine-et-Loire	0
Dessus du Paillé	Loire-Atlantique	1
Derouineau	Maine-et-Loire	0
Des Alleuds	Maine-et-Loire	0

Des Banchais	Maine-et-Loire	0
Des Buveurs	Maine-et-Loire	0
Des Dames	Maine-et-Loire	1
Doux amère gris	Mayenne	0
Doux coursier	Mayenne	0
Doux d'argent	Maine-et-Loire	6
Doux de Fresnoy	Loire-Atlantique	2
Doux évêque	Loire-Atlantique	2
Doux Normandie	Loire-Atlantique	0
Dubochet	Loire-Atlantique	0
Echalier	Non précisé	1
Fenouillet gris	Maine-et-Loire	10
Fenouillet jaune	Maine-et-Loire	0
Fenouillet long	Maine-et-Loire	0
France pépin Saint-Michel	Sarthe	2
Frémy	Maine-et-Loire	11
Fréquin Barré	Mayenne	0
Fréquin Blanc	Mayenne	0
Fréquin Rouge	Sarthe	0
Fréquin tardif de la Sarthe	Sarthe	0
Gargantua	Maine-et-Loire	0
Général	Loire-Atlantique	1
Gilet rouge d'Ermée	Loire-Atlantique	0
Gros locard	Sarthe	11
Gros vert	Maine-et-Loire	1
Groseille	Mayenne	0
Haut-Goût	Sarthe	2
Impériale nouvelle	Maine-et-Loire	0

Jambe de lièvre	Loire-Atlantique	0
Judin	Loire-Atlantique	5
Lagrée	Loire-Atlantique	4
Launette	Loire-Atlantique	0
Legras	Maine-et-Loire	0
Locard blanc	Non précisé	5
Locard gare	Loire-Atlantique	0
Locard rouge	Loire-Atlantique	2
Locard vert	Sarthe	10
Long Bois	Mayenne	0
Magenta	Maine-et-Loire	0
Maltranche	Loire-Atlantique	0
Manille	Loire-Atlantique	2
Martin Onfroy	Sarthe	0
Martrange	Loire Atlantique	0
Mestayer	Maine-et-Loire	0
Métailler	Non précisé	1
Mignonne d'Hiver	Maine-et-Loire	1
Moncel	Maine-et-Loire	0
Montbrun	Sarthe	0
Mouche creuse	Loire Atlantique	2
Nez de chat	Loire Atlantique	0
Nicolaïer	Sarthe	1
Ombrée	Loire-Atlantique	5
Orange d'Anjou	Maine-et-Loire	1
Pain meunier	Mayenne	2
Parais choletaise	Maine-et-Loire	0
Patentée	Vendée	5

Patte de loup	Maine-et-Loire	21
Pépin blanc	Non précisé	2
Pépin Coignard	Mayenne	5
Pépin meunier	Maine-et-Loire	6
Petit blanc	Loire-Atlantique	0
Petit gilet rouge de Janzé	Loire-Atlantique	0
Petit jaune	Loire-Atlantique	7
Petit renao	Loire-Atlantique	1
Petit vert	Loire-Atlantique	0
Piment	Loire-Atlantique	1
Pineau de Villeneuve	Vendée	5
Pomme balai	Loire-Atlantique	3
Pomme de glace	Loire-Atlantique	1
Pomme de Jaune	Sarthe	1
Pomme Madeleine	Loire-Atlantique	1
Pomme reine	Maine-et-Loire	1
Quenin gros	Loire-Atlantique	0
Racropi jaune	Loire-Atlantique	0
Racropi vert	Loire-Atlantique	0
Raccroupi	Loire-Atlantique	1
Racine blanche	Non précisé	5
Racine Rouge	Vendée	7
Ramane	Vendée	7
Rambeure	Loire-Atlantique	0
Rebillard	Mayenne	2
Reine des pommes	Multiples	0
Reinet blanc	Mayenne	5
Reinet gris	Maine-et-Loire	2

Reinette Clochard	Vendée	21
Reinette d'Anjou	Maine-et-Loire	10
Reinette de Doué	Maine-et-Loire	3
Reinette de la reine	Mayenne	2
Reinette de Millet	Maine-et-Loire	1
Reinette de Nantes	Non précisé	1
Reinette des côteaux	Loire-Atlantique	2
Reinette Dolbeau	Maine-et-Loire	0
Reinette Dorée d'Angleterre	Mayenne	3
Reinette dorée de la Sarthe	Sarthe	2
Reinette du Bois-Martin	Sarthe	2
Reinette du Mans	Sarthe	18
Reinette du Mans jaune Beurre	Sarthe	3
Reinette Dubuisson	Loire-Atlantique	13
Reinette Grand-mère	Maine-et-Loire	11
Reinette Pépin	Maine-et-Loire	0
Reinette tardive	Maine-et-Loire	0
Reinette tendre	Maine-et-Loire	2
Renaos	Loire-Atlantique	2
René vert	Loire-Atlantique	2
Rennais rouge	Loire-Atlantique	2
Robert de Rennes	Mayenne	0
Rosa	Sarthe	1
Rouge de Trèves	Loire-Atlantique	0
Rouget de Dol	Loire-Atlantique	1
Rousse de la Sarthe	Sarthe	4
Samoyeau	Maine-et-Loire	0
Sous le Pailler	Loire-Atlantique	5

Souvenir de Gloria	Maine-et-Loire	0
Suzanne	Maine-et-Loire	2
Tardive de la Sarthe	Sarthe	4
Tardive plate de Caillère	Vendée	3
Telloire	Mayenne	0
Tendrier	Maine-et-Loire	0
Toute-Bonne	Maine-et-Loire	0
Trompe gelées	Vendée	5
Unique	Maine-et-Loire	0
Verte colas	Non précisé	1
Verte de Quihiex	Non précisé	1
Victor Trouillard	Maine-et-Loire	0
POIRES		
A deux têtes	Non précisé	3
Adolphe Cachet	Maine-et-Loire	0
Ah mon dieu	Non précisé	0
Aimée Ogereau	Maine-et-Loire	0
Alexandrine Douillard	Loire-Atlantique	15
Amédée Leclerc	Mayenne	0
André Desportes	Maine-et-Loire	13
Angélique Leclerc	Mayenne	0
Angélys (Angys)	Maine-et-Loire	4
Anna Audusson	Maine-et-Loire	1
Auguste Benoist	Maine-et-Loire	2
Barry	Maine-et-Loire	1
Belle angevine	Maine-et-Loire	5
Belle de Brissac	Maine-et-Loire	0

Belle du Craonnais	Maine-et-Loire	0
Belle du figuier	Maine-et-Loire	0
Belle guérandaise	Loire-Atlantique	4
Bergamote d'Eté	Maine-et-Loire	6
Bergamote de millepieds	Maine-et-Loire	0
Bergamote Hérault	Maine-et-Loire	1
Bergamote Renée	Loire-Atlantique	1
Bertrand Guinoisseau	Maine-et-Loire	0
Besi de l'Echasserie	Maine-et-Loire	0
Besi d'Héric	Loire-Atlantique	0
Besi du Quessoy	Maine-et-Loire	0
Besi Goubault	Maine-et-Loire	0
Beurré Allard	Maine-et-Loire	0
Beurré Audusson	Maine-et-Loire	0
Beurré Auguste	Loire-Atlantique	1
Beurré Aurore	Non précisé	1
Beurré Blanc de Nantes	Loire-Atlantique	0
Beurré charron	Maine-et-Loire	0
Beurré chatenay	Maine-et-Loire	0
Beurré Clairgeau	Loire-Atlantique	17
Beurré Clotaire	Maine-et-Loire	1
Beurré d'Anjou	Maine-et-Loire	11
Beurré d'Arenbert hâtif	Maine-et-Loire	0
Beurré d'Arenbert panaché	Maine-et-Loire	0
Beurré de Charnacé	Maine-et-Loire	0
Beurré Defays	Maine-et-Loire	0
Beurré de l'Assomption	Loire-Atlantique	6
Beurré de Nantes	Loire-Atlantique	3

Beurré de Saint-Nicolas	Maine-et-Loire	0
Beurré derouineau	Maine-et-Loire	0
Beurré des enfants nantais	Loire-Atlantique	10
Beurré Durand	Maine-et-Loire	0
Beurré et sauveur	Non précisé	1
Beurré Favre	Maine-et-Loire	0
Beurré Fidéline	Maine-et-Loire	0
Beurré Flon	Maine-et-Loire	1
Beurré Giffard	Maine-et-Loire	16
Beurré Goubault	Maine-et-Loire	2
Beurré gris de Luçon	Vendée	5
Beurré Jalais	Loire-Atlantique	2
Beurré Menand	Maine-et-Loire	0
Beurré Millet	Maine-et-Loire	0
Beurré Moiré	Maine-et-Loire	0
Beurré Odinot	Maine-et-Loire	0
Beurré Perrault	Maine-et-Loire	1
Beurré précoce	Maine-et-Loire	0
Beurré Robert	Maine-et-Loire	0
Beurré Samoyeau	Maine-et-Loire	0
Beurré St Nicolas	Maine-et-Loire	0
Beurré Superfin	Maine-et-Loire	13
Beurré Thubert	Maine-et-Loire	0
Blanquet Alexis	Maine-et-Loire	0
Blanquet Anastère	Maine-et-Loire	0
Blanquet d'Angers	Maine-et-Loire	0
Blanquet long	Maine-et-Loire	0
Bon-chrétien d'Automne	Maine-et-Loire	0

Bon-roi René	Maine-et-Loire	0
Bonne d'Anjou	Maine-et-Loire	0
Bonne Puits-Ansault	Maine-et-Loire	0
Bonneserre de Saint-Denis	Maine-et-Loire	2
Calebasse Oberdieck	Maine-et-Loire	0
Citron des Carmes	Non précisé	7
Citron des carmes à longue queue	Maine-et-Loire	1
Citron des carmes panaché	Maine-et-Loire	0
Colmar d'automne nouveau	Maine-et-Loire	0
Comte de Chambord	multiples	1
Courte Queue	Non précisé	1
Courte-queue d'automne	Maine-et-Loire	0
Cremessine	Non précisé	1
D'Aigue	Vendée	6
D'Alouette	Maine-et-Loire	0
D'Hommée	Maine-et-Loire	0
Dame verte	Maine-et-Loire	0
David d'Angers	Maine-et-Loire	0
De Bourcier	Non précisé	1
De Gras	Non précisé	2
De la Vezouzière	Mayenne	0
De neige	Non précisé	1
De Pépin	Maine-et-Loire	1
De Quincé	Maine-et-Loire	0
De Râpasse	Sarthe	0
De Vernusson	Maine-et-Loire	0
De Vigne	Maine-et-Loire	0
Délices d'Hardenpont d'Angers	Maine-et-Loire	1

Délices de la Cacaudière	Vendée	0
Des Nonnes	Maine-et-Loire	0
Docteur Koch	Maine-et-Loire	0
Docteur Menière	Maine-et-Loire	0
Doyenné à cinq pans	Maine-et-Loire	0
Doyenné Boisselot	Loire-Atlantique	1
Doyenné de la Grifferraye	Maine-et-Loire	0
Doyenné de Saumur	Maine-et-Loire	0
Doyenné Defays	Maine-et-Loire	4
Doyenné Downing	Maine-et-Loire	0
Doyenné du Comice	Maine-et-Loire	21
Doyenné Flon Aîné	Maine-et-Loire	4
Doyenné Goubault	Maine-et-Loire	3
Doyenné Hérault	Maine-et-Loire	0
Doyenné panaché	Maine-et-Loire	0
Doyenné Perrault	Maine-et-Loire	3
Doyenné Robin	Maine-et-Loire	0
Duc de Bordeaux	Maine-et-Loire	3
Duchesse Anne	Loire-Atlantique	1
Duchesse d'Angoulême	Maine-et-Loire	16
Duchesse d'Angoulême panachée	Maine-et-Loire	0
Duchesse de Berry d'Eté	Loire-Atlantique	1
Duchesse de Bordeaux	Maine-et-Loire	2
Duchesse de Brissac	Maine-et-Loire	0
Duchesse précoce	Maine-et-Loire	0
Duhamel de Monceau	Maine-et-Loire	0
Egerie	Maine-et-Loire	0
Eugène Appert	Maine-et-Loire	0

Ferdinand de Lesseps	Maine-et-Loire	3
Fertile de Nantes	Loire-Atlantique	0
Figue verte	Maine-et-Loire	0
Fils du giffard	Maine-et-Loire	0
Fin-juillet	Maine-et-Loire	2
Fondante de la foresterie	Maine-et-Loire	0
Fondante de la Maître Ecole	Maine-et-Loire	5
Fondante de la Roche	Maine-et-Loire	0
Fondante du comice	Maine-et-Loire	3
Fortunée Boisselot	Loire-Atlantique	0
Fortunée supérieure	Maine-et-Loire	0
Gendron	Maine-et-Loire	0
Général Bosquet	Maine-et-Loire	0
Général Canrobert	Maine-et-Loire	0
Général de Bonchamp	Maine-et-Loire	5
Général de Lourmel	Maine-et-Loire	0
Grégoire Bordillon	Maine-et-Loire	3
Hautmonté	Maine-et-Loire	0
Henri Desportes	Maine-et-Loire	3
Hospices d'Angers	Maine-et-Loire	1
Jacques Chamaret	Mayenne	0
Jalousie de Fontenay	Vendée	2
Jargonelle	Maine-et-Loire	1
Jean Lami	Maine-et-Loire	0
Jeannette	Maine-et-Loire	0
Joyau d'août	Maine-et-Loire	0
Joyau de septembre	Maine-et-Loire	1
Jules d'Airoles	Mayenne	5

Juteuse d'août	Maine-et-Loire	0
Juvardeil	Maine-et-Loire	0
Leclerc-Thouin	Maine-et-Loire	0
Lehou-grignon	Maine-et-Loire	1
Léon Leclerc de Laval	Mayenne	0
Levard	Maine-et-Loire	0
Lieutenant Poidevin	Maine-et-Loire	0
Longue du Bosquet	Maine-et-Loire	0
Loriol de Barny	Maine-et-Loire	1
Louis Vilmorin	Maine-et-Loire	0
Lucie Audusson	Maine-et-Loire	0
Madame Alfred Conin	Maine-et-Loire	0
Madame André Leroy	Maine-et-Loire	0
Madame Appert	Maine-et-Loire	0
Madame Baptiste Desportes	Maine-et-Loire	1
Madame Flon-Aîné	Maine-et-Loire	2
Madame Henri Desportes	Maine-et-Loire	0
Madame Hutin	Mayenne	2
Madame Loriol de Barny	Maine-et-Loire	0
Madame Vazille	Maine-et-Loire	0
Madeleine d'Angers	Maine-et-Loire	1
Magnifique de Baugé	Maine-et-Loire	0
Maréchal Péliissier	Maine-et-Loire	0
Marguerite d'Anjou	Maine-et-Loire	0
Marie Benoist	Maine-et-Loire	3
Marie des Nouhes	Vendée	2
Mariette de Millepieds	Maine-et-Loire	5
Marshall Wilder	Maine-et-Loire	0

Masselière	Maine-et-Loire	0
Maurice Desportes	Maine-et-Loire	0
Messire Jean Goubault	Maine-et-Loire	0
Messire Jean Rond	Maine-et-Loire	0
Milan doré	Maine-et-Loire	0
Montjeannaise	Maine-et-Loire	0
Moriceau	Maine-et-Loire	0
Musette d'Anjou	Maine-et-Loire	0
Nain vert	Maine-et-Loire	2
Napoléon III	Maine-et-Loire	1
Noveline	Maine-et-Loire	0
Oignon	Maine-et-Loire	0
Orange mandarine	Maine-et-Loire	2
Paillerasse	Loire-Atlantique	0
Passe-Colmar panaché	Maine-et-Loire	0
Pertusati	Maine-et-Loire	1
Petite Marguerite	Maine-et-Loire	2
Petite-Victorine	Maine-et-Loire	0
Philippe Chauveau	Vendée	1
Pierre Pépin	Maine-et-Loire	0
Piton	Maine-et-Loire	0
Plantagenet	Maine-et-Loire	0
Poète Béranger	Maine-et-Loire	0
Poire à cuire	Loire-Atlantique	0
Poire Barbancinet	Maine-et-Loire	0
Poire Bartrame	Maine-et-Loire	0
Poire crapaud	Loire-Atlantique	0
Poire d'Âne	Maine-et-Loire	1

Poire d'Auray	Maine-et-Loire	0
Poire de cadeau	Maine-et-Loire	0
Poire de Dame	Maine-et-Loire	6
Poire de Giroufle	Sarthe	9
Poire de jasmin	Maine-et-Loire	1
Poire de Romanie	Maine-et-Loire	3
Poire du curé	Multiples	0
Poire Madeleine	Loire-Atlantique	0
Poire Miller	Maine-et-Loire	0
Poire St Laurent	Loire-Atlantique	0
Poire Trompe-friand	Loire-Atlantique	0
Pomme d'été	Maine-et-Loire	0
Premier Président Métivier	Maine-et-Loire	0
Président d'Osmonville	Mayenne	2
Président Drouard	Maine-et-Loire	11
Président Parigot	Vendée	0
Priou	Maine-et-Loire	0
Professeur Barral	Loire-Atlantique	0
Puebla	Maine-et-Loire	0
Rivers	Maine-et-Loire	0
Robert Hogg	Maine-et-Loire	0
Ronde du bosquet	Maine-et-Loire	1
Rosée de juillet	Maine-et-Loire	2
Rousselet de la cour	Maine-et-Loire	0
Rousserolle Goubault d'Angers	Maine-et-Loire	0
Roussette d'Anjou	Maine-et-Loire	1
Royale Vendée	Vendée	10
Rubiette d'Angers	Maine-et-Loire	1

Saint Augustin	Maine-et-Loire	2
Saint Lezin	Maine-et-Loire	1
Saint-Antoine	Sarthe	1
Saint-Germain-d'Hiver	Sarthe	4
Saint-Michel Archange	Loire-Atlantique	2
Saint-Vincent de Paul	Maine-et-Loire	0
Sainte-thérèse	Maine-et-Loire	0
Sept en gueule	Non précisé	1
Souvenir de Valmy	Maine-et-Loire	0
Souvenirs de Gaëte	Loire-Atlantique	0
Sucrée du Comice	Maine-et-Loire	0
Tavernier de Boullongne	Maine-et-Loire	0
Temprana d'Angers	Maine-et-Loire	2
Thérèse Appert	Maine-et-Loire	0
Triomphe de Trelazé	Maine-et-Loire	3
Van Mons (Léon Leclerc)	Mayenne	2
Vert-prime de juillet	Maine-et-Loire	0
Verte longue	Sarthe	3
Verte longue de Sarthe	Sarthe	1
William's d'hiver	Maine-et-Loire	1
Williams d'Angers	Maine-et-Loire	0
Williams' de Luçon	Vendée	1
PRUNE		
Des Bejonnières	Maine-et-Loire	8
CERISES		
Cerise à trochets	Maine-et-Loire	0
Cerise bigarreau ambré	Maine-et-Loire	0

Cerise bigarreau blanc (petit)	Maine-et-Loire	3
Cerise bigarreau cayenne	Maine-et-Loire	0
Cerise bigarreau noir (gros)	Maine-et-Loire	0
Cerise de la Besnardière	Maine-et-Loire	0
Griotte à longues feuilles	Maine-et-Loire	0
Guigne noire commune	Maine-et-Loire	0
Guigne noire luisante (grosse)	Maine-et-Loire	0
Guigne sucrée Léon Leclerc	Mayenne	0
Marie-Thérèse	Maine-et-Loire	0
Ramon Oliva	Maine-et-Loire	1
PECHES		
Abbé de Beaumont	Maine-et-Loire	1
Admirable jaune	Maine-et-Loire	0
Belle Angevine	Maine-et-Loire	2
Belle de Doué	Maine-et-Loire	0
Besy Robin	Maine-et-Loire	0
Boisselot	Loire-Atlantique	0
Celestin Port	Maine-et-Loire	0
Comice d'Angers	Maine-et-Loire	0
Marquise de Brissac	Maine-et-Loire	0
Maurice Desportes	Maine-et-Loire	0
Reine des vergers	Maine-et-Loire	10
Rigaudière	Loire-Atlantique	0
ABRICOTS		
Abricot à trochets	Maine-et-Loire	0
Abricot de Gennes	Maine-et-Loire	0
Abricot noir à feuilles de saule	Maine-et-Loire	0

Abricot pêche à feuilles laciniées	Maine-et-Loire	0
Abricotier d'Anjou	Non précisé	3
Angoumois	Maine-et-Loire	0
De Saumur	Maine-et-Loire	3
Laurentais	Maine-et-Loire	2
Précoce de Saumur	Maine-et-Loire	7
Triomphe de Trélazé	Maine-et-Loire	1
CEPAGES		
Admirable de Courtilier	Maine-et-Loire	NC cf. explications p.26
Auxerrois	Loire-Atlantique	
Berligou	Loire-Atlantique	
Boiziau	Loire-Atlantique	
Cabernet Franc	Maine-et-Loire	
Chasselas Charlery	Maine-et-Loire	
Chenin	Maine-et-Loire	
Duc de Malakoff	Maine-et-Loire	
Gradiska	Maine-et-Loire	
Madeleine angevine	Maine-et-Loire	
Madeleine d'Anjou	Maine-et-Loire	
Madeleine royale	Maine-et-Loire	
Muscat de Saumur	Maine-et-Loire	
Pineau d'Aunis	Multiplés	
CHATAIGNES		
Nouzillat	Sarthe	4
Noir de Vendée	Vendée	5
Marron de Redon	Non précisé	4
Marron noir des Mauges	Maine-et-Loire	1

CORMES		
<i>Différentes variétés - noms non précisés</i>	Multiples	2
AMANDES		
<i>Nom non précisé</i>	Maine-et-Loire	1
Douce de Champagne	Maine-et-Loire	1

POTAĞERES

Nom commun	Département de création ou d'adaptation	Nombre de détenteurs identifiés dans le cadre de l'inventaire
AIL		
Ail de Vendée	Vendée	0
OIGNONS		
Mazeor	Maine-et-Loire	2
Oignon cuisse de poulet du Poitou	Multiples	7
Oignon jaune de Mazé	Maine-et-Loire	4
Oignon rouge rosé d'Angers	Maine-et-Loire	0
ECHALOTE		
D'Anjou (IGP pas variété)	Maine-et-Loire	NC cf explications p.26

CHOUX		
Blanc extra hâtif d'Angers	Maine-et-Loire	0
Blanc extra-tardif d'Angers	Maine-et-Loire	0
Hâtif d'Angers	Maine-et-Loire	2
Joanet (nantais) hâtif	Loire-Atlantique	0
Joanet tardif	Loire-Atlantique	0
Moellier	Sarthe	0
Nantais hâtif	Loire-Atlantique	3
Tardif d'Angers	Maine-et-Loire	2
RUTABAGAS		
Rabiole de Vendée	Vendée	1
Rutabaga géant de Vendée	Vendée	1
COURGES		
Blanc de Mayet	Sarthe	2
Courge melonnette Jaspée de Vendée	Vendée	12
Musquée d'Ancenis	Loire-Atlantique	1
Potiron gris de Vendée	Vendée	2
Potiron vert de Vendée	Vendée	1
Sucrine de Champtoceaux	Maine-et-Loire	2
Véritable potimarron de Sainte-Marthe	Maine-et-Loire	1
HARICOTS		
Brézin	Vendée	1
Coco vendéen	Vendée	3
Gloire de Saumur	Maine-et-Loire	1
Haricot Grison de Loire	Maine-et-Loire	2

Marché de Saumur	Maine-et-Loire	1
Mogette de Vendée (IGP pas variété)	Vendée	NC cf explications p.26
Noir de Saumur	Maine-et-Loire	1
Plein de la Flèche	Non précisé	0
POIS		
Pois de Chantenay	Loire-Atlantique	1
Pois géant de Saumur	Maine-et-Loire	0
SALADES		
Blonde de Doulon	Loire-Atlantique	2
Chicon de Vendée	Vendée	6
Chicorée 'Cornet d'Anjou'	Maine-et-Loire	9
Jeune verte	Maine-et-Loire	0
Laitue pommée d'hiver de Trémont	Non précisé	2
Laitue romaine de Sainte Marthe	Maine-et-Loire	1
Laitue romaine de Vendée	Vendée	1
Laitue triolaise	Vendée	4
Monte à peine	Maine-et-Loire	9
Palatine rousse d'été	Maine-et-Loire	1
Pommée gloire de Nantes	Loire-Atlantique	5
Verte à graine jaune	Maine-et-Loire	0
CHARDONNETTE		
Chardonnette de Vendée	Vendée	1
CAROTTES		
Belot	Non précisé	1
Chantenay	Loire-Atlantique	1
Chantenay à collet violet	Loire-Atlantique	1

La bureau	Loire-Atlantique	1
Nantaise à forcer	Loire-Atlantique	1
Nantaise améliorée	Loire-Atlantique	13
Obtuse de Guérande	Loire-Atlantique	3
Primenantes	Loire-Atlantique	1
Rouge demi-longue de Vertou	Loire-Atlantique	1
Rouge demi-longue nantaise sans coeur (améliorée)	Loire-Atlantique	0
Violette de la Loire	Maine-et-Loire	1
POMMES DE TERRE		
Anaïs	Vendée	NC cf explications p.26
La Bonnotte de Noirmoutier	Vendée	
La Sirtema de Noirmoutier	Vendée	
TOMATES		
Belle angevine	Maine-et-Loire	7
Blanche d'Anjou	Maine-et-Loire	1
Grosse bouvrenaise	Loire-Atlantique	1
Grosse de Trélazé	Maine-et-Loire	1
Reine de Sainte Marthe	Maine-et-Loire	1
Ronde de Saumur	Non précisé	1
MACHE		
Nantaise (IGP pas variété)	Loire-Atlantique	NC cf explications p.26
RADIS		
Rave tortillée du Mans	Sarthe	0
NAVET		
Nantais à châssis	Loire-Atlantique	0

MELONS		
Citron vert de l'Anjou	Maine-et-Loire	0
Maraîcher de Saint-Laud	Maine-et-Loire	0
Melon de Langeais	Non précisé	0
Melon du Haut-Poitou (IGP pas variété)	Maine-et-Loire	NC cf explications p.26
Sucrin	Non précisé	0
ARTICHAUTS		
Camus	Maine-et-Loire	0
Oblong	Maine-et-Loire	0
Rond	Maine-et-Loire	0
Rouge violette	Maine-et-Loire	0
Violet	Maine-et-Loire	0
ASPERGE		
Hâtive colossale de Trélazé	Maine-et-Loire	0
BETTERAVE		
Ecorce	Maine-et-Loire	0
FRAISES		
Favette	Non précisé	1
Gloire du Mans	Sarthe	0
Louis Gauthier	Non précisé	0
Monseigneur Fournier	Loire-Atlantique	0
Triomphe de liège	Loire-Atlantique	0
FRAMBOISE		
Jaune de Hollande	Non précisé	0
PASTEQUE		
Pastèque à confiture de Vendée	Vendée	3

GRANDES CULTURES - AROMATIQUES - FOURRAGES

Nom commun	Département de création ou d'adaptation	Nombre de détenteurs identifiés dans le cadre de l'inventaire
MAIS		
De La Breille	Non précisé	0
Maine	Maine-et-Loire	1
MENTHE		
Menthe poivrée blanche de l'Anjou	Maine-et-Loire	1
ANGELIQUE		
Angélique Niort-Marais poitevin	Vendée	3
CHOUX FOURRAGERS		
Branchu du Poitou	Non précisé	4
De la Sarthe	Sarthe	0
BETTERAVE FOURRAGERE		
Blanche ovoïde de Bessay	Vendée	0
CHANVRE		
L'Anjou	Maine-et-Loire	0
LUZERNE		
De Poitou	Non précisé	0



INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE DES PAYS DE LA LOIRE

Rapport 2021/2022

Le CREGENE et le CRAPAL remercient l'ensemble des participants à ce travail d'inventaire et la Région Pays de la Loire pour son soutien.

Publication : Mai 2023

Contact : cregenevegetal@gmail.com